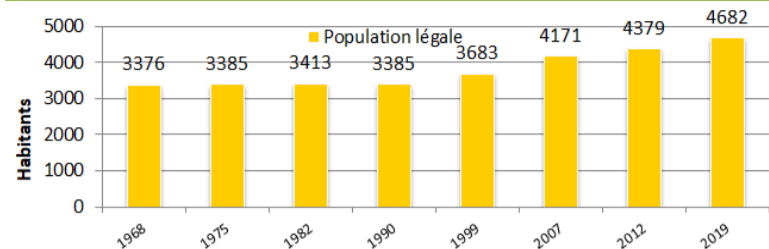


DESCRIPTION DU TERRITOIRE COMMUNAL

DEMOGRAPHIE



Taux de croissance annuel moyen sur les 10 dernières années: 1,0%  
 Nombre d'habitants par logements : 2,25  
 Activité raccordée avec rejets spécifiques : Non

URBANISME

Logements supplémentaires prévus en assainissement collectif : Total : 203 logements  
 Rivalou (150), Albarette (53)

Extension à prévoir : Non

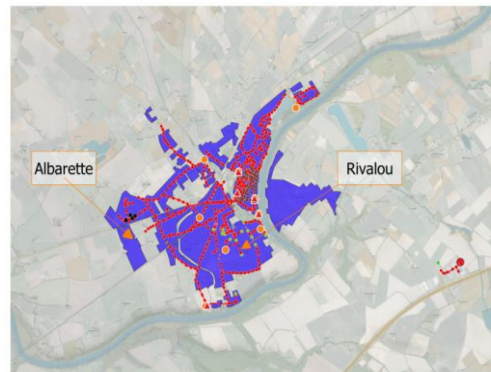
Estimation population supplémentaire raccordée EU dans 10 ans : 457 habitants soit 365 EH  
 Linéaire d'extension de réseau EU estimé sur 10 ans : Non

Zonage EU associé :

MAJ à prévoir : OUI

Légende

Zone AC	■
Réseau séparatif	—
Réseau unitaire	—
PR	●
Station	★



MILIEU NATUREL

Masse d'eau en lien avec la STEU :

Nom	Masse d'eau	QMOY	QMNA5	Etat Ecologique	Obj bon état
Le Tarn	FRFR314B	83 m³/s	11 m³/s	Moyen	Bon potentiel 2027

Paramètre déclassant : Indice poisson, indice biologique diatomées  
 Pression ponctuelle en 2013 : Rejet STEU

LES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

DONNEES ANCIEN SCHEMA

Année SDA : 2021 Année zonage en vigueur : 2021

EXPLOITATION DU SYSTEME

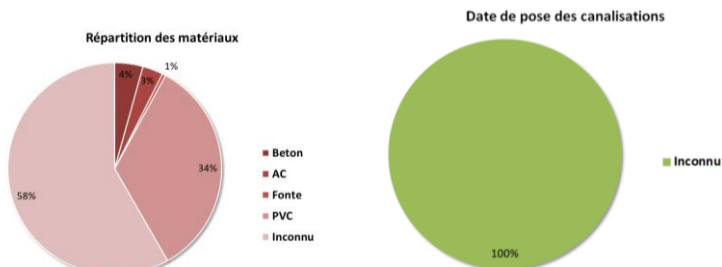
Gestion de l'assainissement : SUEZ EAU FRANCE SAS Prix redevance assainissement (HT): 1,9555€/m³+37,44€

Travaux à réaliser : Des travaux sont donc envisagés pour éliminer les apports identifiés et soulager le déversoir d'orage de Gambetta.  
 Passages caméra réalisé en ont mis en évidence un important problème de déformation généralisé du réseau en PVC Ø200 sous l'avenue Charles de Gaulle: travaux de reprise du tronçon de cette avenue envisagé par la collectivité.  
 350 nouveaux logements d'ici 5 ans liés à une ZAC sont envisagés (180 permis signés). De nombreuses réhabilitations sont en cours en centre-ville.  
 Des travaux de limitation des eaux claires parasites permanentes et Météorique doivent être envisagés afin de réduire la charge hydraulique à la STEP.  
 La STEP doit être réaménagé afin d'accepter la charge future. Les futurs travaux pouvant être intégrés au renouvellement de la DSP prévu en 2023.

LE SYSTEME DE COLLECTE

Indice de connaissance patrimoniale du réseau : 15 /120 en 2020: 15/120

Linéaire réseau :	Total en ml	Gravitaire	Refoulement	Eaux Usées	Unitaire
	37288	26373	1815	23284	3089



Les ouvrages du réseau :

Nombre de PR :	9	dont équipés Sofrel :	6
Nombre de DO :	6	dont suivi déversements :	1
Dont point A1 > 2000EH	0		

Les abonnés du système de collecte :

Abonnés EU :	1270	Taux de desserte :	
Abonnés AEP :		Taux de raccordement :	
Taux AC/ANC :	#DIV/0!		

LE SYSTEME DE TRAITEMENT

Type épuration :	Capacité(EH):	Date de mise en service :	Rejet :
BOUES ACTIVEES - AERATION PROLONGEE	2300-2500	1993	Le Tarn

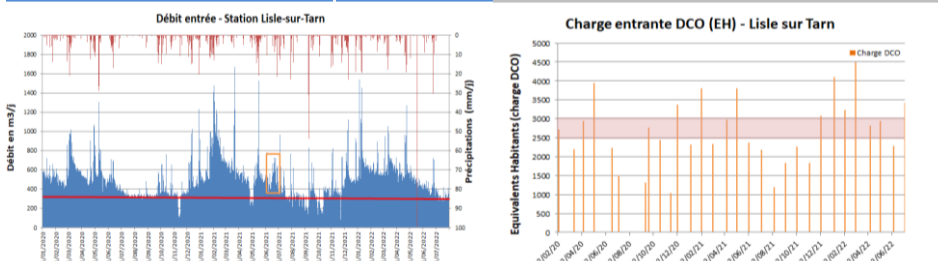
Capacité de traitement :

Paramètres :	Capacité :	Paramètres :	Capacité :	Paramètres :	Capacité :
DBO5	138 kg/j	DCO	276 kg/j	NTK	34,5 kg/j
Q ref	345 m³/j	MES	207 kg/j	Pt	9,2 kg/j

Niveaux de rejets :

Paramètres	Concentration max	Rendement minimal	C rédhibitoire
DBO5	< 25 mg/l	> 80%	< 50 mg/l
DCO	< 125 mg/l	> 75%	< 250 mg/l
MES	< 35 mg/l	> 90%	< 85 mg/l

Résultats des bilans d'autosurveillance : Capacité restante (EH) -150



Rendement moyen	Conforme	Taux de charge hydraulique	135%
Dépassement valeur rédhibitoire	Conforme	Taux de charge organique	106%
Conformité équipement	Conforme	Conformité performance	Conforme

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Nombre d'ANC théoriques	NC
Installations contrôlées	NC
Installations conformes	NC
Installations non conformes	NC
Dont polluantes	NC

VOLET REGLEMENTAIRE

SERVICE	RESEAUX	STATION
RPQS	Plan (39/120)	Arrêté
Règlement service	Autosurveillance	Equipement
Zonage EU	Temps sec	Performance
SISPEA	Temps de pluie	ARD
SDA < 10 ans	Rejet direct	Temps de pluie

LES DYSFONCTIONNEMENTS CONNUS

Déversements par temps de pluie observés, notamment fréquemment au niveau du PR principal « Gambetta » qui ont conduit à une non-conformité. Diagnostic simplifié des réseaux réalisé en 2021 par le BE IRH environnement: Plus de 98 m³/jour d'ECPP détecté.  
 Surface active en amont du PR Gambetta générant des débits supplémentaire est supérieure à 4 ha. Elle est localisée sur le BV5 (Centre historique) et le BV8 (Secteur avenue Jean Jaurès / rue de Villenouvelle / rue de la Madeleine).  
 L'antenne de réseau ouest (chemin de La Rochelle / chemin de Prat Long / Route de Saint-Géry / Chemin de Mazèrac) présente plusieurs problématiques : un réseau plutôt drainant, avec des apports d'ECPP estimé à ~60 m³/j et un réseau sensible aux intrusions d'eaux de pluie, avec une surface active estimée à 16 500m².  
 STEP proche de sa capacité nominale. Etude réalisée en 2013 avait envisagé différents scénarios d'extension. Des modifications ont été mise en œuvre dans le cadre du renouvellement de la DSP

PROPOSITION D'INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES

Plan de métrologie :	Mise à la côte	ITV :	Fumée	Branchements
Suivi DO :	2	17 regards	2000 ml	5000 ml
Suivi PR	3			(hors BV5-8-9)
Débit gravitaire	4			
Nocturnes	3			

## Identification et localisation

Nom d'usage	STEP de LISLE-SUR-TARN
Code SANDRE	0581145V002
Commune	Lisle-sur-Tarn (81)
Adresse	Chemin de Mazérac aux rives Lieu-dit Les Rives de Mazérac
Année de mise en service et constructeur	1994 ADSF
Date de l'arrêté	Arrêté préfectoral du 07/012/2016
Coordonnées de la STEP	X : 603 735 Y : 6 305 085
Gestion	Délégation à SUEZ (Affermage)
Maître d'ouvrage	Gaillac-Graulhet Agglomération
Date de la visite	12/05/2022
Météo jour de la visite	Pas de pluie le jour et la veille, temps ensoleillé

## Photo et plan de situation



Localisation de la station

Caractéristiques de la STEP	
Capacité nominale	2500 EH portée à 3000 EH en 2015
Débit nominal	345 // 500 m <sup>3</sup> /j
Débit journalier moyen	480 m <sup>3</sup> /j (selon RAD 2019 et 2020)
Débits sur la file de traitement	Débit moyen horaire : Débit de pointe horaire : Débit horaire maximal de refoulement jusqu'à la station :
Débit de référence	783 m <sup>3</sup> /j
Charge DBO5 admissible	180 kg/j
Charge DCO admissible	360 kg/j
Charge MES admissible	270 kg/j
Charge NTK admissible	45 kg/j
Charge Pt admissible	7.8 kg/j
File eau	<u>Prétraitements</u> : Dégrillage – Tamisage <u>Traitement secondaire</u> : Boues Activées Aération prolongée - Clarification <u>Comptage</u> : Canal en sortie de station
File boue	Epaissement : Silo à boues
Nombre d'habitants desservis	2 256 hab. (1270 abonnés en 2020)
Apports extérieurs	Pas d'apports extérieurs
Convention(s) de raccordement	Pas de convention de raccordement
Origine des eaux usées	100% domestique - Commune de Lisle-sur-Tarn
Filière de traitement et d'évacuation des sous-produits	<u>Refus de dégrillage et de tamisage</u> : Plus d'évacuation possible avec les OM <u>Boues</u> : Evacuation par camions bennes jusqu'à la STEP de Saint-Sulpice avant centrifugation Pas d'évacuation de graisses ni de sables



*Vue aérienne de la station*



*Vue d'ensemble de la station*

FILE EAU

Arrivée effluents et by-pass

Configuration	<p>Arrivée en gravitaire à la station – DN 200</p> <p>Jonction des deux antennes principales devant le portail de la station</p> <p>By pass général de la station en amont du poste</p>
Equipements	<p>Suivi déversements avec sonde US</p> <p>Tampon fonte</p> <p>Evacuation gravitaire dans le Tarn</p>
Etat / Remarques	<p>By pass non visité, en bon état selon l'exploitant</p> <p>Suivi dans le cadre de l'autosurveillance</p>

Relevage

Configuration	<p>Poste de relevage en amont de la file de traitement</p> <p>Comptage + Préleveur automatique</p>
Dimensions	<p>Diamètre : 2.20 m</p> <p>Profondeur ouvrage : 4 m</p> <p>Volume utile : 1.8 m<sup>3</sup></p>
Equipements	<p>2 pompes de relevage FLYGT – 63 ou 87 m<sup>3</sup>/h avec barres de guidage</p> <p>Régulation du niveau avec sonde piézométrique</p> <p>Trop plein</p> <p>Préleveur automatique HACK LANGE thermostaté</p> <p>Comptage avec le nombre de marnage/pompage</p> <p>Ouvrage fermé par caillebotis</p>
Problème(s) rencontré(s)	<p>Néant</p> <p>Vérifier le dimensionnement de l'ouvrage, peut'il accueillir le volume de la nouvelle capacité à savoir 3000 EH</p>



Arrivée des effluents sur la station – by-pass et poste de relevage au pied du dégrilleur



Poste de relevage et dégrilleur sur l'arrivée

## Dégrillage

<b>Configuration</b>		tamis dégrilleur automatique SERINOL	
<b>Compacteur</b>	Oui	<b>Maille</b>	Non communiquée
<b>Etat / dysfonctionnement / problèmes rencontrés</b>		Bon état Pas de disfonctionnement ni de problèmes d'exploitation	
<b>Gestion des sous-produits</b>		Refus de dégrillage compactés et recueillis dans des poubelles (3 à 4/mois) L'évacuation n'est plus acceptée avec les OM	



Dégrilleur automatique et compacteur

## Tamissage

<b>Configuration</b>		Tamis rotatif SERINOL	
<b>Compacteur</b>	Oui	<b>Maille</b>	Non communiquée
<b>Etat / dysfonctionnement / problèmes rencontrés</b>		Bon état (anciennement, dessableur dégraisseur – celui-ci a été démolit lors des travaux en 2015 – le tamisage permet également de réaliser un dessablage)	
<b>Gestion des sous-produits</b>		Refus de tamisage compactés et recueillis dans des poubelles (1/mois) L'évacuation n'est plus acceptée avec les OM	



Vue d'ensemble du tamis rotatif

--	--	--



Tamis rotatif

**Bassin d'aération**

<b>Ouvrage / équipements</b>	<p>Bassin d'aération circulaire</p> <p>Alimentation par tuyau PVC par le haut de l'ouvrage</p> <p>Sonde Redox et Oxygène</p> <p>3 Rampes D'aération</p>
<b>Volume</b>	<p>Ouvrage circulaire de 384 m<sup>3</sup></p> <p>Petite zone de dégazage réalisée par déversement au niveau de l'évacuation du bassin d'aération</p>
<b>Type d'aération Type de traitement</b>	<p>Traitement en aération prolongée</p> <p>Aération par injection d'air surpressé + Brassage par agitateur</p> <p>Régulation de l'oxygénation par sondes (rédox et oxygène)</p> <p>Traitement de l'azote par séquençage de l'aération</p> <p>Un léger abattement des pollutions phosphorées intervient par l'assimilation de la biomasse bactérienne dans le bassin</p> <p>Recirculation des boues depuis le poste de recirculation directement dans le bassin au niveau des escaliers</p>



Vue d'ensemble du bassin d'aération

<p><b>Etat / dysfonctionnement / Problèmes rencontrés</b></p>	<p>Les eaux excédentaires issues du compactage sont introduite dans le bassin d'aération par un tuyau PCV</p> <p>Présence considérable de bactéries filamenteuses, selon l'exploitant, en temps de pluie la problématique s'accroît. Ce développement bactérien est causé par l'absence d'un dégazage performant, la recirculation des flottants en tête mais surtout la présence d'eaux claires en quantité très importante dans les effluents. Ceux-ci ne sont pas assez chargés en matière organique ce qui favorise inhibe le développement de la biomasse classique et laisse la place aux filamenteuses.</p> <p>Changement des rampes d'aération lors des travaux d'augmentation de la capacité de la station en 2015</p> <p>Lors de la visite, un des multiparamètres est en panne, la lecture se fait donc en switchant les sondes sur l'unique appareil en service</p> <p>Les rampes d'aération sont munies de vannes afin de les purger (1 à 2 fois par mois)</p> <p>La potence de l'agitateur a été remplacée récemment, des marches permettent de se mettre à hauteur de l'équipement</p>
---	---



Potence (en haut) – Enceinte de dégazage – présence de filamenteuses (en bas à gauche) et évacuation par déversement (en bas à droite)



Poste de recirculation


<p><b>Type d'ouvrage – Equipements Puits de recirculation</b></p>	<p>Ouvrage cylindrique fermé par un caillebotis</p> <p>Muni de deux pompes : 1 pour l'extraction des boues du clarificateur et l'autre pour la recirculation ou l'évacuation vers l'épaississeur</p> <p>Deux vannes pour réaliser la recirculation ou l'extraction des boues vers l'épaississeur</p>
<p><b>Etat / dysfonctionnement</b></p>	<p>Pas de dysfonctionnement</p> <p>Après étude du dimensionnement, le bassin d'aération fonctionne actuellement en faible charge, il est capable de traiter jusqu'à <b>3580 EH</b> sur la base de 60g DBO5/j/EH, <b>4780EH</b> si l'on se base sur 45g (comme dans l'arrêt)</p>





Vue d'ensemble du puit de recirculation (à gauche) – Vannes de régulation recirculation ou extraction (à droite)

	<p>Concernant la charge hydraulique, le bassin peut recevoir <b>3751 m<sup>3</sup>/jour</b></p> <p><b>Aucune donnée ne nous permet de conclure sur la quantité d'oxygène insufflée : Le besoin est estimé à 33 kg d'O<sub>2</sub>/j</b></p> <p>Le génie civil est en bon état malgré un décroustage du revêtement.</p>	
--	--	--

Clarificateur		 <p><u>Vue d'ensemble du clarificateur</u></p>
<b>Type d'ouvrage</b>	Pont racleur cylyndro-conique (raclage en surface et au fond de l'ouvrage)	
<b>Diamètre (m)</b>	xxx m <span style="float: right;">250 m<sup>3</sup></span>	
<b>Surface au miroir (m<sup>2</sup>)</b>	xxx m <sup>2</sup>	
<b>Vitesse au miroir (m/h)</b>	xxx m/h (avec Qpointe de xxx m <sup>3</sup> /h)	
<b>Equipements</b>	1 petit puit à flottant jouxte l'ouvrage Retour en tête gravitaire des flottants	
<b>Etat / dysfonctionnement</b>	<p>Retour en tête des flottants de façon gravitaire, faible pente et présence de boues parfois ce qui empêche l'écoulement, l'exploitant doit réaliser un curage avec de l'eau industrielle régulièrement, un trou a également été percé sur le saut à ski afin de favoriser la circulation des flottants dans le système d'évacuation</p> <p>Le retour en tête des flottants n'est plus préconisé aujourd'hui, cela favorise le développement des bactéries filamenteuses</p> <p>Ouvrage vétuste</p> <p>Présence importante de boues en surface (foisonnement des boues dû à la problématique des bactéries filamenteuses</p> <p>Présence de dépôts verdâtres sur les boues en surface, synonyme d'algues ou de mousses qui se développent – temps de séjour de de ces flottants important</p>	 <p><u>Goulotte de débordement ne fonctionnant plus</u></p>

	<p>La goulotte de débordement n'est plus fonctionnelle à de multiples endroits, la cloison siphonidale devant être bouchée (réparation à venir)</p> <p>Le clifford est en mauvaise état</p> <p>Le clarificateur est dimensionné pour une capacité maximale de <b>6800 EH</b> et peut accueillir jusqu'à <b>1020 m<sup>3</sup>/j</b></p> <p>Le génie civil est en bon état</p>	 <p><u>Trou dans le saut à ski et regard d'évacuation des flottants en direction du bassin d'aération</u></p>
--	---	--

Comptage et rejet		 <p><u>Canal de comptage et préleveur (à gauche) – Regard de jonction des eaux traitées et des eaux by-passées</u></p>
<p><b>Equipements</b></p>	<p>Canal Venturi avec sonde, recouvert d'un caillebotis</p> <p>Préleveur automatique</p> <p>Pluviomètre</p> <p>1 regard d'accès à la jonction des conduites des eaux traitées et des effluents by-passés</p>	
<p><b>Etat / dysfonctionnement / remarques</b></p>	<p>L'exploitant préférerait une fermeture complète du canal et non un caillebotis car les algues s'installent et un lavage régulier doit être mis en œuvre</p> <p>Regard de jonction dans l'angle de la parcelle près de la haie, rejet gravitaire à 70 m dans le Tarn</p>	

<b>Local surpresseurs (BA)</b>		
<b>Ouvrage / équipements</b>	<p>2 surpresseurs ROBUSCHI 22 KW datant de 2015 + 1 potence</p> <p>Tous les surpresseurs sont équipés de variateurs de vitesse</p> <p>Le local surpresseur est isolé et dispose d'une aération et ventilation</p>	
<b>Etat / dysfonctionnement</b>	<p>Fonctionnement satisfaisant</p> <p>Local et accès plutôt petit pour accueillir les 2 surpresseurs</p> <p>Aération et ventilation insuffisantes, forte température dans le local et air produit relativement chaud par rapport à la température usuelle (conduite d'amenée dans le bassin très chaude)</p>	

Surpresseur ROBUSCHI

<b>Eau industrielle</b>		
<b>Utilisation/ Equipements</b>	<p>Pas d'installation dédiée</p> <p>Utilisation unique pour le curage du réseau gravitaire de retour en tête, le reste de l'entretien est effectué avec de l'eau potable</p>	

FILE BOUES

Silo à boues

<p><b>Ouvrage / équipements</b></p>	<p>Ouvrage circulaire avec pont: 220 m<sup>3</sup> Alimentation par une conduite PVC depuis le poste de recirculation 1 potence</p>
<p><b>Origine / destination / Remarques</b></p>	<p>Ouvrage d'épaississement des boues Pas d'utilisation de polymère Pour vider l'ouvrage l'exploitant se sert d'une corde pour repérer leséparation eaux/boues et utilise une pompe mobile pour rappatrier les eaux claires en tête Les boues sont pompées par la borne d'injection sur les lits de séchage et transportées jusqu'à la step de saint Sulpice (environ 7 voyage de 10m<sup>3</sup>/an) GC : Bon état général, décroustage du revêtement extérieur</p>



Vue d'ensemble du silo à boues

Emplacement géotubes avant COVID

<p><b>Ouvrage / équipements</b></p>	<p>A l'origine, 4 lits de séchage servant d'emplacement à des géotubes par la suite pour stocker les boues avant épandage (siccité obtenue 14-15%) Le stockage en géotube générait des nuisances olfactives pour les riverains alentours, les centrats retournaient en tête (n'est plus préconisé aujourd'hui encore une fois) A la STEP de Saint Sulpice, les boues sont centrifugées puis évacuées en centre de compostage</p>
-------------------------------------	--

<p><b>Etat / dysfonctionnement</b></p>	<p>Période COVID - impossibilité de faire de l'épandage - Evacuation vers une autre station</p>
--	---



*Vue d'ensemble de l'emplacement pour les géotubes*

Local technique	
<b>Bureaux</b>	1 bureau avec le manuel d'autosurveillance
<b>Laboratoire</b>	Non analyses dans laboratoire externe
<b>Sanitaires / Douche</b>	1 douche/ 1 WC/ 1 lavabo
<b>Télégestion</b>	SOFREL S530
<b>Supervision</b>	Topkapi (située à STEP Saint Sulpice, appel en cas de problème)
<b>GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur)</b>	Seuls les surpresseur peuvent être rallumés à distance, pour le reste alertes + déplacement sur place
<b>Automate</b>	Nombre : 1 Type : SCHNEIDER
<b>Armoire électrique</b>	Neuve (2015)
<b>Alimentation électrique de secours</b>	Pas de groupe électrogène



SOFREL



Automate dans l'armoire électrique

Autosurveillance

Obligations réglementaires

Points d'autosurveillance

Soumis a autosurveillance	OUI : >120kg DBO5/j	Bilan annuel d'autosurveillance	OUI	Code du point	désignation	Mesure de débit - volume	prélèvement
Production documentaire	OUI	Sur site	OUI	A2	DO entrée station	Sonde US	-
Nombre de bilans 24h	1 EB / an jusqu'en 2019 1 Visite d'assistance 2021			A3	Entrée station	Marnage (sonde piézo) + démarrage des pompes	Préleveur automatique en place
Performances minimales de traitement				A4	Sortie de STEP	Canal de comptage type Venturi Sonde US	Préleveur automatique en place
paramètres	Concentration limite	OU Rendement minimum	Concentration maximale réhibitoire	A5	By-pass	Seuil + Sonde US	-

DBO5	25 mg O <sub>2</sub> /l	80 %	50 mg/l	A6	Boues produites	Poids de boues évacuées	-
DCO	125 mg O <sub>2</sub> /l	75 %	250 mg/l	A7	-	-	-
MES	35 mg/l	90 %	85 mg/l	<b>Conclusion</b>			
Azote global	-	-	-	Les points de surveillance réglementaire nécessaires sont respectés. Tous les préleveurs et les dispositifs de mesure de débit sont contrôlés annuellement lors des visites du SATESE. La station est conforme aux exigences.			
Phosphore total	-	-	-	<p style="background-color: yellow;">Les données d'autosurveillance n'ont pas été communiquées</p> Comptage peut fiable en entrée			

## Consommations diverses

Produits	2019	2019	2020	Commentaires
Eau potable (m <sup>3</sup> )	-	-	-	-
Energie (kWh)	77 375	74 834	86 851	Consommation stable sur les 3 dernières données Pas de préconisations particulières, pas de dépenses énergétiques pouvant être diminuées
Ratio Energie consommé /Charge reçue (Kw/kgDCO)				

## Sous-produits

Produits	2018	2019	2020	Commentaires
Quantité de boues produites (TMS)	23.4	47	26	Nette augmentation des boues produites en 2019 , peut être un problème sur l'épaississeur, une augmentation des quantités évacuées le temps de l'adaptation à l'absence de stockage/séchage supplémentaire dans les géotubes à cause arrêt épandage (COVID)
Quantité refus de dégrillage (kg)	6250	7 680	6 330	Production stable sur les 3 dernières données Pas de récupération des sables à part

## Caractéristiques des effluents (année 2019 - 2020)

Ratio	Valeur		Commentaire
	En 2019	En 2020	
Rapport DCO / DBO <sub>5</sub>	3	2.72	Effluent globalement biodégradable Malgré la présence d'un linéaire important de réseau unitaire et la présence d'un volume importantes d'eaux claires parasites
Rapport DBO <sub>5</sub> / NTK	Néant	Néant	-
Rapport DBO <sub>5</sub> / Pt	-	30	Dans les eaux usées urbaines prédécantées, le rapport DBO <sub>5</sub> /P ≈ 20, ce qui signifie que la concentration en phosphore des effluents traités est assez faible par rapport à des effluents domestiques classiques. Concentration en phosphore faible par rapport à des effluents domestiques classiques
Equivalent habitants calculés sur la base de la DBO <sub>5</sub> entrante	2030 EH	1788 EH	En terme de capacité organique la station fonctionne à 2/3 de sa capacité nominale après travaux (3000 EH)
Débit moyen journalier (m <sup>3</sup> /j) Equivalent habitants calculés sur la base du débit journalier	479 3193 EH	481 3207 EH	En terme de capacité hydraulique, la station fonctionne à près de 110% de sa capacité nominale après travaux (3000 EH)

## Rendements épuratoires

Paramètre	Rendement épuratoire moyen sur 2018	Rendement épuratoire moyen sur 2020	Commentaire
DCO	96 %	94 %	Rejet conforme concernant les normes de rejet imposées par l'arrêté Bonnes performances épuratoires synonyme d'une bonne exploitation Les rendements diminuent légèrement depuis 2018 ce qui peut être dû à la présence d'eaux claires en abondance
DBO5	99 %	97 %	
MES	99 %	98 %	
NH4+	-	95 %	
NTK	-	90 %	
Pt	-	51 %	Ce rendement peut paraître faible mais la problématique du phosphore sur les effluents brutes n'est pas présente

## Conclusions sur le génie civil des ouvrages

En cours d'étude

## Conclusions

## Principaux problèmes et constatations

- Refus de dégrillage et de tamisage non accepté par les OM pour évacuation
- Présence de filamenteuses dans le BA lié à la recirculation des flottants en tête, à un mauvais dégazage et à un effluent très dilué
- Nombreux flottants sur le clarificateur, cloison siphonale HS et goulotte ne jouant plus son rôle sur certains endroits. Les équipements du clarificateurs sont à remplacer
- Local surpresseur trop petit et peu aéré
- La gestion des boues se fait sur la station de saint Sulpice après épaissement dans le silo
- 

## Pistes d'optimisation

- En cours d'étude

Synoptique

# service de l'assainissement

Bilan annuel sur le système d'assainissement 2024

Pour les agglomérations  $\geq 2\,000$  EH

Systeme de collecte et de traitement

LISLE SUR TARN



# Sommaire

## A | Informations générales ..... 7

A.1	Identification et description succincte.....	9
A.1.1	Caractéristiques principales du système d'assainissement.....	9
A.1.2	Inventaire des déversoirs d'orage.....	10
A.1.3	Inventaire des postes de relevage avec trop plein.....	10
A.2	Etudes générales et documents administratifs relatifs au système d'assainissement.....	11
A.2.1	Système de collecte.....	11
A.2.2	Système de traitement.....	11

## B | Bilan annuel sur le système de collecte ..... 13

B.1	Raccordements.....	14
B.1.1	Raccordements domestiques.....	14
B.1.2	Raccordements non domestiques : liste des établissements.....	14
B.2	Contrôle et surveillance du système de collecte.....	15
B.2.1	Surveillance du réseau.....	15
B.2.2	Diagnostic Permanent du réseau.....	15
B.3	Entretien du système de collecte.....	16
B.3.1	Récapitulatif des opérations d'entretien.....	16
B.4	Bilan des déversements au milieu par le système de collecte.....	17
B.4.1	Bilan sur les volumes déversés au milieu.....	17
B.4.2	Bilan sur les charges de pollution déversées au milieu par le système de collecte.....	17
B.4.3	Fonctionnement des postes de relèvement.....	18
B.5	Synthèse du suivi métrologique du dispositif d'autosurveillance.....	19
B.5.1	Opérations de maintenance et de vérification réalisées sur le dispositif d'autosurveillance.....	19
B.5.2	Contrôle du dispositif d'autosurveillance.....	19
B.6	Conclusion du bilan annuel sur le système de collecte.....	20
B.6.1	Analyse critique du fonctionnement du système de collecte et du dispositif d'autosurveillance.....	20

## C | Bilan annuel sur le système de traitement ..... 21

C.1	Bilan sur les volumes d'eau.....	22
C.1.1	Evolution de la pluviométrie et des volumes annuels entrant et sortant.....	22
C.2	Bilan sur la pollution traitée et rejetée.....	22
C.2.1	Evolutions des charges totales annuelles entrantes.....	22
C.2.2	Pollution entrant dans le système de traitement.....	24
C.2.3	Pollution sortant du système de traitement.....	24
C.2.4	Surveillance complémentaire relative à la présence de micropolluants.....	24
C.3	Bilan sur les boues, les autres sous-produits et les apports extérieurs..	25
C.3.1	Les boues.....	25
C.3.2	Les sous-produits évacués.....	26
C.3.3	Les apports extérieurs.....	26
C.4	Bilan des consommations d'énergie et de réactifs.....	27
C.4.1	Quantité annuelle d'énergie consommée.....	27
C.4.2	Quantités de réactifs consommés au cours de l'année.....	27
C.4.3	Eau potable consommée au cours de l'année.....	27
C.5	Faits marquants sur le système de traitement.....	28
C.5.1	Fonctionnement du système de traitement.....	28
C.5.2	Déversement dans le milieu naturel consécutifs aux faits marquants sur le système de traitement.....	29
C.5.3	Bilan des alertes effectuées.....	29
C.6	Récapitulatif annuel du fonctionnement du système de traitement.....	30
C.7	Synthèse du suivi métrologique du dispositif d'autosurveillance.....	31
C.7.1	Rappel.....	31

C.7.2	Récapitulatif des opérations de maintenance et de vérification réalisées sur le dispositif d'autosurveillance .....	31
C.7.3	Contrôle du dispositif d'autosurveillance .....	32
C.8	Conclusion du bilan annuel sur le système de traitement.....	33
C.8.1	Analyse critique sur le fonctionnement du système de traitement et son dispositif d'autosurveillance .....	33

## **D | Auto-évaluation des performances du système d'assainissement..... 35**

D.1	Performance du système de collecte .....	37
D.2	Performance du système de traitement .....	38

# Préambule

Depuis la directive européenne relative au traitement des eaux usées résiduaires urbaines (91/271/CEE) qui stipule l'existence de programmes de mesures dans les systèmes d'assainissement pour vérifier leurs performances et informer le public, l'évolution notable de la réglementation relative à l'assainissement des collectivités a conduit les pouvoirs publics à instaurer l'auto-surveillance comme moyen de contrôle des performances des ouvrages.

Le bilan annuel présente une synthèse du fonctionnement du système d'assainissement et de son dispositif d'auto-surveillance réglementaire.

Conformément aux demandes des administrations, Suez Eau France applique le modèle établi et mis en place par la direction de l'eau et de la Biodiversité du ministère de l'Ecologie.

Ce Bilan annuel est établi pour l'année 2024 conformément au paragraphe 1.2 de l'article 20 de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015, relatif à aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5. Ce bilan annuel est adapté aux prescriptions ministérielles pour les agglomérations de taille supérieure ou égale à 120 kg/j de DBO5 et les stations de traitement des eaux usées de capacité nominale supérieure ou égale à 120 kg/j de DBO5.



# A | Informations générales





## A.1 Identification et description succincte

### A.1.1 Caractéristiques principales du système d'assainissement

Agglomération d'assainissement		Code Sandre :	050000181145	
Nom :	LISLE SUR TARN			
Taille en EH (= CBPO) :	5 481 EH (=329 kg/j DBO5) le 03/11/2024			
Système de collecte		Code Sandre :	0581145R001	
Nom :	LISLE SUR TARN			
Type(s) de réseau :	o Unitaire X Séparatif ... % Unitaire 100 % Séparatif			
Industries raccordées :	o Oui X Non			
Exploitant :	Suez Eau France SAS			
Personne à contacter :	Gilles LOSTE BORDENAVE 06 75 09 37 51			
Station de traitement des eaux usées		Code Sandre :	0581145V002	
Nom :	LISLE SUR TARN			
Lieu d'implantation :	COMMUNE DE LISLE SUR TARN / N° INSEE : 81145/ RIVES DE MARZERAC 81 310 LISLE SUR TARN			
Date de mise en eau :	1994			
Maître d'ouvrage :	Commune de LISLE SUR TARN			
Capacité nominale :	Organique kg/jour de DBO5	Hydraulique m <sup>3</sup> /jour	Q pointe m <sup>3</sup> /heure	Equivalent habitants
Temps sec	138	650		2 500
Temps pluie	138			
Débit de référence (m3/j) :	PC95 2019 2023 : 823 PC95 2020 2024 : 901 Q réf : 884			
Charge entrante : (CBPO)	En kg/j DBO5	329	En EH :	5 481
File EAU :	Type de traitement :	Traitement biologique		
	Filières de traitement :	Boues activées en aération prolongée		
File BOUE :	Type de traitement :	Epaississement des boues		
	Filières de traitement :	Autres STEU Suez		
Exploitant :	Suez Eau France SAS			
Personne à contacter :	Gilles LOSTE BORDENAVE 06 75 09 37 51			
Milieu récepteur		Code Sandre :	0581145V002	
Nom :	Le TARN			
Masse d'eau :	FRFR314A Le Tarn du confluent du Mérigot au confluent de l'Agout			
Type :	X Rejet superficiel		Rivière	
	o Rejet souterrain			
Débit d'étiage :	0.36 m <sup>3</sup> /s			

### A.1.2 Inventaire des déversoirs d'orage

Les déversoirs d'orage sont classés dans la nomenclature du Décret du 29 Mars 1993 à la rubrique 5-2-2. Ils ont fait l'objet d'une déclaration simplifiée auprès des Services de l'Etat en 1994 par nos soins conformément aux dispositions réglementaires.

Les points de rejet au milieu naturel sont détaillés dans le tableau suivant.

Inventaire des rejets au milieu naturel			
Commune	Site	Capacité	Milieu récepteur
LISLE SUR TARN	D.O. GAMBETTA (situé route D14)	120<C<600	Tarn

Source : M.A.S.

Tous les déversoirs d'orage ont une charge estimée en DBO5 en kg/jour.

### A.1.3 Inventaire des postes de relevage avec trop plein

Inventaire des installations de relevage avec trop plein			
Commune	Site	Capacité	Milieu récepteur
LISLE SUR TARN	PR Promenades	< 120	Rabisteau
LISLE SUR TARN	PR las Borios	< 120	Tarn

## A.2 Etudes générales et documents administratifs relatifs au système d'assainissement

Selon l'arrêté du 31 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 21 juillet 2015, pour les systèmes d'assainissement existants destinés à collecter et traiter une charge brute de pollution organique supérieure ou égale à 600 kg/j de DBO5, l'analyse des risques de défaillance est transmise au service en charge du contrôle et à l'agence de l'eau ou l'office de l'eau au plus tard le 31 décembre 2021. Pour les systèmes d'assainissement existants destinés à collecter et traiter une charge brute de pollution organique inférieure à 600 kg/j de DBO5 et supérieure ou égale à 120 kg/j de DBO5, l'analyse des risques de défaillance est transmise au service en charge du contrôle et à l'agence de l'eau ou l'office de l'eau au plus tard le 31 décembre 2023.

### A.2.1 Système de collecte

Etude générale et documents administratifs du système de collecte					
Communes	Année du dernier schéma directeur d'assainissement	Année de la dernière étude diagnostic	Date du zonage eaux usées	Date du zonage eaux pluviales	Date d'annexion du zonage EU et EP au PLU
LISLE SUR TARN	1999 à 2001*	2001	2011-2012	-	Juin 2012 pour EU

Source : M.A.S.

### A.2.2 Système de traitement

L'analyse de risques de défaillance a été réalisée en Octobre 2020.



# B | Bilan annuel sur le système de collecte



## B.1 Raccordements

### B.1.1 Raccordements domestiques

Raccordements domestiques				
Commune	Population totale selon INSEE 2020, de la zone collectée	Nombre total de branchements	Population estimée raccordée	Taux de raccordement
LISLE SUR TARN	4 693	1 359	2 472	56%

NB : population INSEE = Population légale de la communes en vigueur au 31 décembre de l'année d'exercice

Source : M.A.S.

### B.1.2 Raccordements non domestiques : liste des établissements

Les établissements produisant des effluents non domestiques sont soumis à une autorisation de déversement délivrée par la Collectivité qui fixe les limites de qualité des eaux usées non domestiques (EUND) pour pouvoir se raccorder au réseau. Le tableau ci-dessous précise les principaux établissements industriels raccordés au système de collecte du présent système d'assainissement qui ont obtenu à ce jour cette autorisation.

Cette autorisation peut être accompagnée d'une convention, laquelle est un contrat de droit privé signé entre tous les acteurs (entreprise, collectivité(s) propriétaire(s) des réseaux, gestionnaire de la station d'épuration).

Elle est le fruit d'une discussion et permet de préciser et de développer les modalités de mise en œuvre des dispositions de l'autorisation de déversement à laquelle elle est annexée.

## B.2 Contrôle et surveillance du système de collecte

Nous présentons ici la synthèse des contrôles réalisés sur le système de collecte (branchements/réseau). Ces données sont susceptibles d'évoluer.

### B.2.1 Surveillance du réseau

Contrôle de branchements	Nombre d'actes
Branchement assainissement raccordement contrôlé hors vente	3
Branchement assainissement raccordement contrôlé pour vente	49
<b>Total</b>	<b>52</b>

Répartition par commune des inspections réseau			
Commune	Type d'inspection réseau	2023	2024
LISLE SUR TARN	Linéaire de réseau inspecté en inspection télévisée (ml)	0	0
<b>Linéaire total inspecté (ml)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

### B.2.2 Diagnostic Permanent du réseau

Sans objet

## B.3 Entretien du système de collecte

### B.3.1 Récapitulatif des opérations d'entretien

Nous présentons une synthèse des opérations d'entretien réalisées sur le système de collecte (collecteurs et ouvrages annexes au réseau (dessableurs, bassins, etc...))

- **INTERVENTION SUR LE SYSTEME DE COLLECTE**

#### Les curages préventifs

Curage Préventif			
Commune	Intervention	2023	2024
LISLE SUR TARN	Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées curé (ml)	640	0
LISLE SUR TARN	Linéaire de réseau unitaire curé (ml)	0	0
	Linéaire total de réseau curé en préventif (ml)	640	0

#### Les curages curatifs

Curage curatif			
Commune	Intervention	2023	2024
LISLE SUR TARN	Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées curé (ml)	117	0
LISLE SUR TARN	Linéaire de réseau unitaire curé (ml)	-	0
	Linéaire total de réseau curé en curatif (ml)	117	0

#### Entretien du réseau et des ouvrages annexes

Désobstructions			
Commune		2023	2024
LISLE SUR TARN	Désobstructions sur réseaux	3	0
LISLE SUR TARN	Désobstructions sur branchements	9	0

## B.4 Bilan des déversements au milieu par le système de collecte

### B.4.1 Bilan sur les volumes déversés au milieu

	Pluviométrie STEP St- Sulpice	DO GAMBETTA
	en mm	Volume déversé en m <sup>3</sup>
Janvier	30,20	186,18
Février	89,80	2 470,36
Mars	74,00	1 009,20
Avril	87,20	803,40
Mai	96,80	407,59
Juin	80,80	1 764,84
Juillet	26,00	888,02
Août	26,00	602,87
Septembre	57,00	1 475,97
Octobre	118,00	3 141,44
Novembre	42,40	768,33
Décembre	48,60	736,83
<b>Total</b>	<b>776,80</b>	<b>14 255,04</b>

### B.4.2 Bilan sur les charges de pollution déversées au milieu par le système de collecte

Répartition des déversements	Déversements de temps sec						
	Nbre jours	Volume (m3)	DBO5 (kg)	DCO (kg)	MES (kg)	NTK (kg)	Pt (kg)
DO GAMBETTA	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total A1</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Répartition des déversements	Déversements de temps de pluie >=2mm						
	Nbre jours	Volume (m3)	DBO5 (kg)	DCO (kg)	MES (kg)	NTK (kg)	Pt (kg)
DO GAMBETTA	57	14 255,04	3 421,21	9 294,28	5 915,84	812,54	85,53
<b>Total A1</b>	<b>57</b>	<b>14 255,04</b>	<b>3 421,21</b>	<b>9 294,28</b>	<b>5 915,84</b>	<b>812,54</b>	<b>85,53</b>

#### Méthodes utilisées pour l'estimation des volumes déversés et des charges déversées

DO instrumentés, les charges sont calculées à partir des concentrations moyennes en entrée de STEU sur les cinq dernières années en temps de pluie (pluviométrie ≥ 2mm).

### B.4.3 Fonctionnement des postes de relèvement

Fonctionnement des postes de relèvement 2023-2024			
Commune	Libellé du poste	Heures de fonctionnement 2023	Heures de fonctionnement 2024
LISLE SUR TARN	PR Las Borios	179	209
LISLE SUR TARN	PR Gambetta	5003	3246
LISLE SUR TARN	PR Coustourou	14	14
LISLE SUR TARN	PR Promenades	279	208
LISLE SUR TARN	PR d'Eylau	203	123
LISLE SUR TARN	PR Parc	1050	2178
LISLE SUR TARN	PR les Robertes	767	826

#### Focus sur les postes de relèvement

Renouvellement de l'armoire électrique complète sur le PR Eylau le 3/04/2024

Renouvellement de l'armoire électrique complète sur le PR Promenade le 1/11/2024

## B.5 Synthèse du suivi métrologique du dispositif d'autosurveillance

Le suivi métrologique concerne l'ensemble des ouvrages, instruments et appareils du dispositif d'autosurveillance. Il consiste à réaliser l'ensemble des opérations permettant d'assurer la fiabilité des données générées par le dispositif d'autosurveillance :

- entretien, vérification et étalonnage des dispositifs de mesure de débit ;
- entretien et maintenance des préleveurs et vérification des critères de représentativité de l'échantillonnage.

Lorsque les analyses sont réalisées en interne :

- entretien, maintenance et vérification des appareils du laboratoire (pour les analyses internes) ;
- lorsque le laboratoire n'est pas agréé pour certains paramètres, comparaison des résultats d'analyse internes aux résultats d'analyse obtenus par un laboratoire agréé pour ces paramètres.

Lorsque les analyses sont réalisées en externe :

- vérification de la bonne conservation des échantillons pendant le transport vers le laboratoire agréé pour ces paramètres, vérification des délais de transport et de mise en analyse.

### B.5.1 Opérations de maintenance et de vérification réalisées sur le dispositif d'autosurveillance

Objet du contrôle	Organisme / personne (fonction) effectuant les opérations	Fréquence du contrôle	Description des opérations de suivi métrologique	Modalité de suivi du contrôle
Sondes Ultrasons. Détection hauteur sur DO réseau	Agent de Station	Semestrielle	Contrôle du calage : vérification du zéro  Contrôle des points de la courbe (nombre de points de contrôle $\geq 3$ ) à l'aide d'une pige mobile avec EMT sur Q $\leq 5\%$	Fiche de vie du capteur

### B.5.2 Contrôle du dispositif d'autosurveillance

Le contrôle du dispositif d'autosurveillance a été réalisé par CEREG le 6/09/2024

## B.6 Conclusion du bilan annuel sur le système de collecte

### B.6.1 Analyse critique du fonctionnement du système de collecte et du dispositif d'autosurveillance

#### Points forts

- RAS
- Travaux sur le réseau avenue Charles De Gaulle
- Lutte contre les eaux claires parasites (ITV et test à la fumée réalisé par la collectivité)

#### Points sensibles

- Réseau sensible à la pluviométrie (réseau partiellement unitaire)

#### Dysfonctionnements

- DO Gambetta : déversements importants par temps de pluie créant une non-conformité au niveau du réseau de collecte – une étude approfondie est en cours

#### Programme d'amélioration

- Rue de la Plume, obstruction du réseau régulier par manque de pente. Travaux à prévoir sur cette zone

# C | Bilan annuel sur le système de traitement

## C.1 Bilan sur les volumes d'eau

### C.1.1 Evolution de la pluviométrie et des volumes annuels entrant et sortant

Année	Pluviométrie (mm)	Volume Entrant A3 (m <sup>3</sup> )	Volume Sortant A4 (m <sup>3</sup> )	Volume Déversoir A2 (m <sup>3</sup> )	Nb jours de déversement en A2
2022	529	170 549	170 549	607	9
2023	715	163 400	163 400	255	6
2024	777	222 802	222 802	0	0

	Volume Déversoir (A2)	Volume Entrant (A3)	Volume Sortant (A4)
Minimum	0	247	247
Maximum	0	1 660	1 660
Moyenne	0	609	609

NB : Le débit nominal est de 650 m<sup>3</sup>/j et le débit de référence pour 2024 est de 884 m<sup>3</sup>/j. Le débit de référence indiqué est celui défini par le service de Police de l'Eau dans son courrier de conformité 2022 ; à défaut, c'est la valeur maximale entre le débit nominal et le PC95.

## C.2 Bilan sur la pollution traitée et rejetée

Ces tableaux présentent les principales données statistiques utiles à l'appréciation du fonctionnement du système de traitement.

Pour mémoire, les points de mesures réglementaires des volumes et charges polluantes sont codifiés :

- A2 : déversoir en tête de station
- A3 : entrée station
- A4 : sortie station
- A5 : by-pass au cours de traitement
- A7 : apports extérieurs injectés sur la file eau :
  - o S12 Apport extérieur de matières de vidange
  - o S13 Apport extérieur de produits de curage
  - o S18 Autre apport extérieur file(s) « eau »

### C.2.1 Evolutions des charges totales annuelles entrantes

Les données de charge annuelle pour les valeurs des colonnes « flux entrant A3 » sont calculées à partir des flux et de la manière suivante : Somme des flux / nb de bilans faits dans l'année \* 365

Pour calculer la somme des flux annuels en A2 et A7 : La somme des valeurs de flux est sommée (le calcul du flux en A2 et en A7 se fait seulement si une valeur de débit et de concentration est renseigné).

L'estimation de la charge polluante déversée en tête de station, en DBO<sub>5</sub>, est réalisée à partir des concentrations moyennes en entrée de STEU sur les cinq dernières années en temps de pluie (pluviométrie ≥ 2mm).

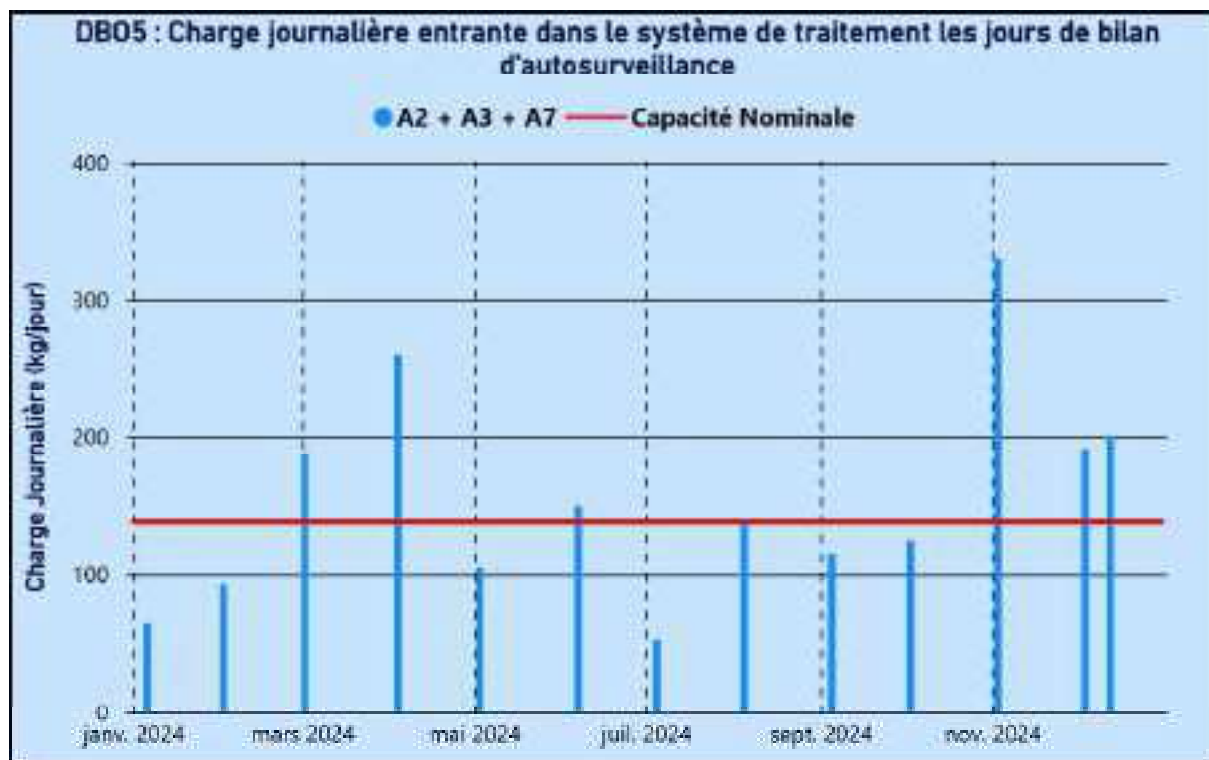
Paramètre	MeS	
Année	Flux Entrant (A3)	Flux Déversoir (A2)
2022	63 835	290
2023	61 703	100
2024	112 651	0

Paramètre	NTK	
Année	Flux Entrant (A3)	Flux Déversoir (A2)
2022	13 724	37
2023	12 360	15
2024	16 436	0

Paramètre	Pt	
Année	Flux Entrant (A3)	Flux Déversoir (A2)
2022	1 329	5
2023	1 229	3
2024	1 453	0

### C.2.2 Pollution entrant dans le système de traitement

Les jours de mesure sont les jours où un bilan a été réalisé sur le point « Entrée station A3 ».



Dépassements réguliers de la charge de la STEP.

### C.2.3 Pollution sortant du système de traitement

Les jours de mesure sont les jours où un bilan a été réalisé sur le point « sortie station A4 ».

Le seuil de rejet correspond à la concentration minimale de l'autorisation de rejet en vigueur.

	DBO5	DCO	MeS
Seuil de rejet	25,00	125,00	35,00
Minimum	3,00	30,00	3,20
Maximum	7,00	54,00	15,00
Moyenne	4,15	34,99	9,35

### C.2.4 Surveillance complémentaire relative à la présence de micropolluants

Suivant la note technique du 12 Août 2015, au cours de l'année écoulée, le système de traitement n'a pas été soumis à une surveillance complémentaire relative à la présence de micro-polluants par le maître d'ouvrage.

## C.3 Bilan sur les boues, les autres sous-produits et les apports extérieurs

### C.3.1 Les boues

Pour mémoire, les points de mesures logiques des boues sont codifiés :

- S4 : Boue extraite de la file « eau » avant traitement
- S6 : Boue évacuée après traitement
- S5 : Apport extérieur de boue
- S17 : Boue évacuée sans traitement

- **Quantités annuelles de boues produites, apportées et évacuées au cours de l'année**

- **Détail des boues apportées sur la station d'épuration**

Sans objet

- **Destination des boues évacuées au cours de l'année**

- **Evolution de la quantité annuelle de boues produites**

Année	Tonnes de MS
2022	31,69
2023	34,56
2024	46,16

- Détails des quantités mensuelles de boues produites

### C.3.2 Les sous-produits évacués

- Quantités annuelles et destinations des sous-produits évacués au cours de l'année

Les données sont affichées par point de prélèvement et par destination.

Sous-produits évacués	Quantité annuelle brute (kg)	Quantité annuelle brute (m3)	Destination
Refus de dégrillage (S11)	7 750		Décharge

### C.3.3 Les apports extérieurs

Sans objet

## C.4 Bilan des consommations d'énergie et de réactifs

### C.4.1 Quantité annuelle d'énergie consommée

Energie	Consommation
Energie - kWh	100 512

### C.4.2 Quantités de réactifs consommés au cours de l'année

Sans objet

### C.4.3 Eau potable consommée au cours de l'année

Eau potable consommée (m3)	21,5
----------------------------	------

## C.5 Faits marquants sur le système de traitement

### C.5.1 Fonctionnement du système de traitement

N°	Date de début	Date de fin	Durée (jours)	Situation inhabituelle (Oui/Non)	Type et description de l'événement	Impact sur le milieu et actions entreprises pour en limiter l'importance	S'il s'agit d'un incident, actions entreprises pour éviter de nouveaux incidents
1	02/03/2024	02/03/2024	1		Dépassement en DBO5 en entrée : 180 au lieu de 138. Conforme en sortie	Pas d'impact sur le rejet de la step	
2	04/04/2024	04/04/2024	1		Dépassement de charge en entrée de STEP, conforme en sortie	Pas d'impact sur le rejet de la step	
3	03/11/2024	03/11/2024	1		Dépassement du débit de référence Dépassement en DCO et MES Mais conforme en sortie.	Pas d'impact sur le rejet de la step	
4	08/11/2024	08/11/2024	1		Défaut EDF à 5h38 remis en fonctionnement vers 6h30	Pas d'impact sur le rejet de la step	
5	04/12/2024	04/12/2024	1		Dépassement de la charge entrante en DBO5 (190 kg/j au lieu de 138 kg/j). La configuration de la STEP fait que le puits à flottants revient en tête et est pris en compte dans les échantillons. Conforme en sortie.	Pas d'impact sur le rejet de la step	
6	13/12/2024	13/12/2024	1		Dépassement de la charge entrante en DBO5 (200 kg/j au lieu de 138 kg/j). La configuration de la STEP fait que le puits à flottants revient en tête et est pris en compte dans les échantillons. Conforme en sortie.	Pas d'impact sur le rejet de la step	

### C.5.2 Déversement dans le milieu naturel consécutifs aux faits marquants sur le système de traitement

Il n'y a pas eu de déversement au milieu naturel suite aux faits marquants indiqués ci-dessus.

### C.5.3 Bilan des alertes effectuées

Il n'y a pas eu de rejets non-conformes au milieu récepteur susceptibles d'avoir un impact sanitaire sur les usages et usagers sensibles situés en aval. En conséquence, le dispositif d'alerte, tel que défini à l'article 19 de l'arrêté du 21 juillet 2015, n'a pas été activé durant l'année écoulée.

## C.6 Récapitulatif annuel du fonctionnement du système de traitement

Ces calculs sont réalisés sur le système de traitement, c'est-à-dire en prenant en compte le déversoir en tête de station :

- La concentration en sortie est calculée à partir de la sortie générale (A4), des by-pass (A5) et du déversoir en tête de station (A2).
- Le rendement moyen (%) est calculé à partir des flux moyens en entrée et sortie les jours de bilan

## C.7 Synthèse du suivi métrologique du dispositif d'autosurveillance

### C.7.1 Rappel

Le suivi métrologique concerne l'ensemble des ouvrages, instruments et appareils du dispositif d'autosurveillance. Il consiste à réaliser l'ensemble des opérations permettant d'assurer la fiabilité des données générées par le dispositif d'autosurveillance :

- entretien, vérification et étalonnage des dispositifs de mesures de débit ;
- entretien et maintenance des préleveurs et vérification des critères de représentativité de l'échantillonnage.

Lorsque les analyses sont réalisées en interne :

- entretien, maintenance et vérification des appareils du laboratoire (pour les analyses internes) ; lorsque le laboratoire n'est pas agréé pour certains paramètres, comparaison des résultats d'analyse internes aux résultats d'analyse obtenus par un laboratoire agréé pour ces paramètres.

Lorsque les analyses sont réalisées en externe :

- vérification de la bonne conservation des échantillons pendant le transport vers le laboratoire agréé pour ces paramètres, vérification des délais de transport et de mise en analyse.

### C.7.2 Récapitulatif des opérations de maintenance et de vérification réalisées sur le dispositif d'autosurveillance

Tableau récapitulatif appareillage station :

Objet du contrôle	Organisme / personne (fonction) effectuant les opérations	Fréquence du contrôle	Description des opérations de suivi métrologique	Modalité de suivi du contrôle
Débitmètres Ultra son (sortie)	Agent d'exploitation	Mensuelle	Contrôle du calage : vérification du zéro. - Contrôle des points de la courbe (nombre de points de contrôle $\geq 3$ ) à l'aide d'une pige mobile ou réglet du canal, avec EMT sur Q $\leq 5\%$ . - Comparatif Q entrée/sortie avec EMT $\leq 10\%$	Fiche de vie
Débitmètre radar DO entrée station	Agent d'exploitation	Mensuelle	Contrôle du calage : vérification du zéro - Contrôle des points de la courbe (nombre de points de contrôle $\geq 3$ ) à l'aide d'une pige mobile, avec EMT sur Q $\leq 5\%$ .	Fiche de vie

Objet du contrôle	Organisme / personne (fonction) effectuant les opérations	Fréquence du contrôle	Description des opérations de suivi métrologique	Modalité de suivi du contrôle
Préleveur	Agent d'exploitation	Mensuelle  A chaque bilan	-Vérification du temps d'aspiration pour déterminer la vitesse ( $V > 0.5 \text{ m/s}$ ). -Vérification du nombre réel de prélèvement/prélèvement théorique, répétabilité des volumes unitaires prélevés $\text{EMT} \leq 5 \%$ -Vérification température : $4 \pm 2^\circ \text{C}$ -Volume total prélevé/volume théorique $\text{EMT} \leq 10 \%$	Fiche de vie
Thermomètre	Intervenant Externe	Au moins 1 fois/2 ans	Contrôle par rapport à un thermomètre raccordé $\text{EMT} \pm 1^\circ \text{C}$	Fiche de vie
Suivi des analyses	Agent d'exploitation		Suivi des délais de transport et de début des analyses	Rapport et informatique (logiciel Olinpe)

### C.7.3 Contrôle du dispositif d'autosurveillance

Le dispositif d'Autosurveillance a été audité par CEREG le 6/09/2024

## C.8 Conclusion du bilan annuel sur le système de traitement

### C.8.1 Analyse critique sur le fonctionnement du système de traitement et son dispositif d'autosurveillance

#### Points forts

- La station a fonctionné normalement, pas de non-conformités relevées au niveau des concentrations et des rendements sur l'effluent traité.

#### Points sensibles

- On constate des dépassements de charge réguliers en entrés step

#### Dysfonctionnements

- Pas de dysfonctionnements constatés sur le système de traitement.

#### Programme d'amélioration

- Une réflexion globale sur le devenir de cette installation doit être réalisée en tenant en compte des effluents déversés au niveau du DO Gambetta et de sa capacité à la fois hydraulique et organique pour traiter la totalité des effluents transitant dans le réseau de collecte.
- La nouvelle filière boue est conforme mais perfectible (impact carbone), une déshydratation mécanique doit être envisagée pour pérenniser le bon fonctionnement de la station.



# D | Auto-évaluation des performances du système d'assainissement



L'auto-évaluation des performances du système d'assainissement fait partie des nouvelles obligations des maîtres d'ouvrages pour conclure le Bilan Annuel de fonctionnement du système d'assainissement, telles que listées à l'article 20, paragraphe 2, de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015.

Cette auto-évaluation n'a qu'un caractère indicatif et ne saurait remplacer le jugement de conformité qui sera rendu par l'administration en charge du contrôle de l'agglomération d'assainissement concernée par le présent bilan annuel de fonctionnement.

### D.1 Performance du système de collecte

En application de la directive ERU 91/271/CEE, d'une part, et de la note technique ministérielle du MEDDE du 07 septembre 2015, d'autre part, la performance du système de collecte d'une agglomération d'assainissement est définie par l'évaluation des rejets directs, d'une part, par temps sec et, d'autre part, par temps de pluie durant l'année en cours.

**Par temps sec**, ils ne doivent pas représenter plus de 1% de la CBPO transitée dans le système de collecte et être inférieurs à 2 000 EH.

Au cours de l'année écoulée, les rejets directs (en A1) par temps sec ont représenté 0,00% de la CBPO transitée par le système de collecte (A1 + A2 + A3) soit 0 EH.

Ces charges polluantes ont été établies pour l'ensemble des jours où la pluviométrie enregistrée était nulle (pluie < 2 mm), en prenant en compte un temps de retour de temps sec de 24 heures. A défaut d'analyse de la DBO5 sur ces rejets, la charge polluante est calculée à partir des mesures ou des estimations de volumes déversés et de la concentration moyenne annuelle de DBO5 en entrée du système de traitement (en A3)

#### **Par temps de pluie :**

Les rejets par temps de pluie représentent moins de 5% des volumes d'eaux usées produits par l'agglomération durant l'année.

Les périodes de pluie sont définies comme des périodes pendant lesquelles le réseau de collecte est influencé par l'eau pluviale, ce qui laisse la possibilité de prendre en compte l'influence de la nappe ou de la fonte de neige. Toutefois, le délai de retour au temps sec après un épisode pluvieux, ne pourra pas excéder 48h sauf cas très particulier.

Les déversements constatés dans les situations dites « inhabituelles » (telles que définies à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015) ne sont pris en compte dans le calcul.

Au cours de l'année écoulée, les rejets directs (en A1) par temps de pluie ont représenté :

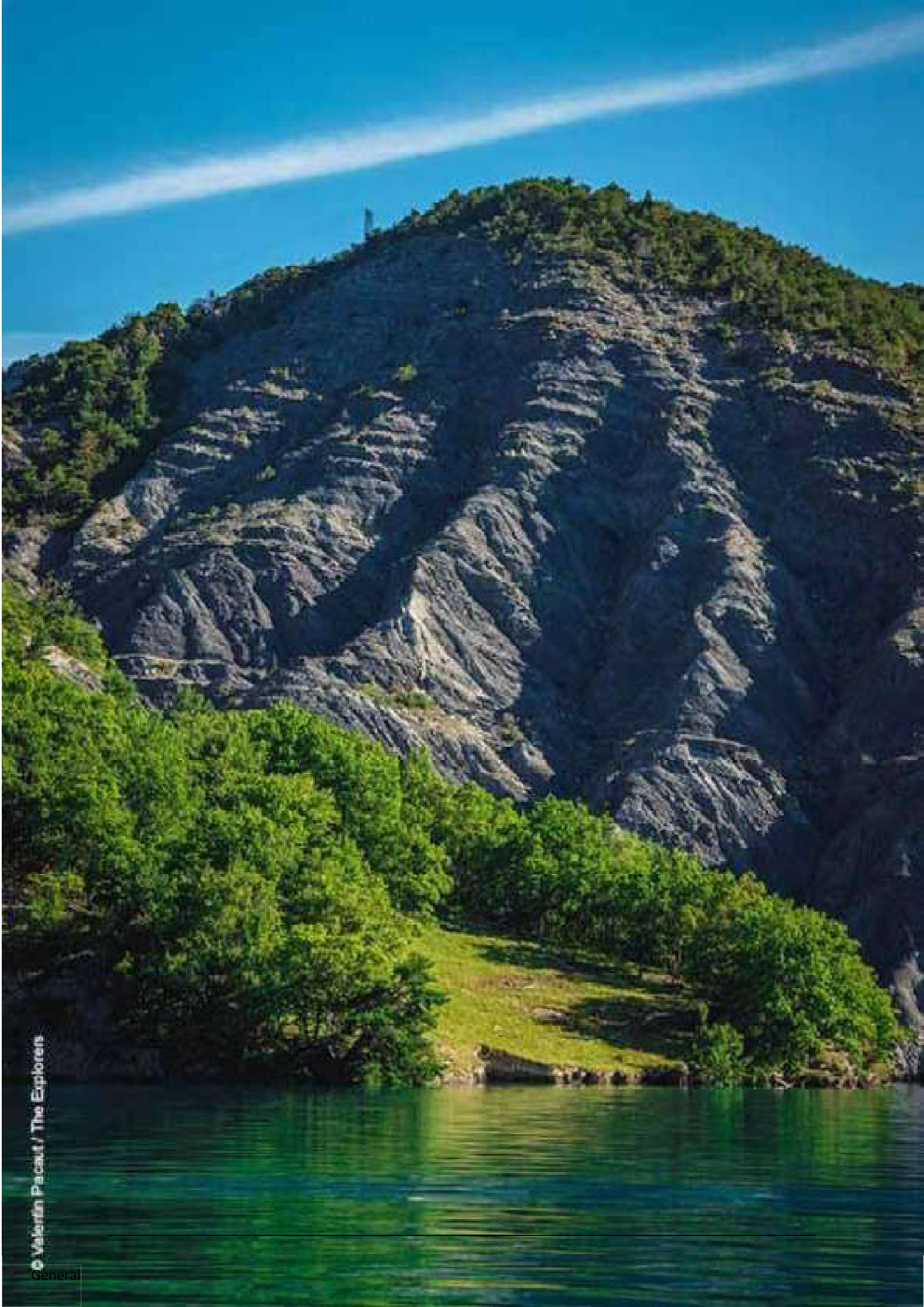
– **6.01%** des volumes d'eaux usées produits par l'agglomération durant l'année

<b>Temps Sec</b>	<b>Conforme</b>	Seuil de conformité	1	%
		Flux maximum admissible par an	2000	EH
		Flux journalier moyen de DBO5 déversé par le système de collecte en temps sec	<b>0,0</b>	<b>Kg-DBO5</b>
		% de la CBPO de la STEU déversé	<b>0,00%</b>	%
		Flux journalier moyen de DBO5 déversé en EH	<b>0</b>	EH
<b>Temps de Pluie</b>	<b>Non Conforme</b>	Seuil de conformité	5	%
		Volume annuel déversé par le système de collecte en temps de pluie	<b>14 255</b>	<b>m3</b>
		Volume annuel généré par le système de collecte par tous temps	<b>237 057</b>	<b>m3</b>
		% de déversement	<b>6,01</b>	%

## D.2 Performance du système de traitement

Conformément au chapitre C6 - Récapitulatif annuel du fonctionnement du système de traitement du présent bilan, et des résultats du tableau de synthèse, la conformité par paramètre selon l'exploitant est évaluée comme suit :

Le système de traitement est conforme sur tous les paramètres.









Edité le 01/12/2023

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION DES PRÊTS

### Avis d'information sur les lignes de prêts révisables \*

Emprunteur : 443972 CA GAILLAC-GRAULHET  
Indicateur : Livret A - Variation du 01/02/2023 : taux = 3 %

Date prochaine échéance	N° ligne de prêt	Taux d'intérêt	Taux progressivité de l'échéance appliqué	Taux construction	CRD avant échéance (Euro)	Amortissement (Euro)	Intérêts (Euro)	Montant de l'échéance calculé (Euro)	Durée résiduelle
01/12/2024	5018476	4	0		159 341,30	14 485,57	6 373,65	20 859,22	11 AN(S) 0 MOIS

(\* ) Prêts en cours d'amortissement, les prêts en cours de préfinancement faisant l'objet d'une information spécifique.





Edité le : 01/12/2023

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION DES PRÊTS

## TABLEAU D'AMORTISSEMENT en Euros

: 443972 CA GAILLAC-GRAULHET  
: 5018476  
: Restructuration Assainissement  
: PSPL  
: 304 197,00 Eur

Emprunteur  
Ligne de prêt n°  
Opération  
Produit  
Capital prêté

N° Echéance	Date échéance	Taux d'intérêt	Montant de l'échéance	Montant de l'amortissement	Montant des intérêts	Capital restant dû	Variation du stock d'intérêts	Stock d'intérêts
INV	01/12/2013	0,00000	0,00	0,00	0,00	304 197,00	0,00	0,00
1	01/12/2014	2,25000	21 045,71	14 485,57	6 560,14	289 711,43	0,00	0,00
2	01/12/2015	2,00000	20 279,80	14 485,57	5 794,23	275 225,86	0,00	0,00
3	01/12/2016	1,75000	19 302,02	14 485,57	4 816,45	260 740,29	0,00	0,00
4	01/12/2017	1,75000	19 048,53	14 485,57	4 562,96	246 254,72	0,00	0,00
5	01/12/2018	1,75000	18 795,03	14 485,57	4 309,46	231 769,15	0,00	0,00
6	01/12/2019	1,75000	18 541,53	14 485,57	4 055,96	217 283,58	0,00	0,00
7	01/12/2020	1,75000	18 288,03	14 485,57	3 802,46	202 798,01	0,00	0,00

Caisse des dépôts et consignations  
72, avenue Pierre Mendès France - 75914 Paris cedex 13 - Tél : 01 58 50 95 95

banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

03/04 - 02451/02785

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION DES PRÊTS

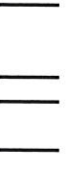
N° Echéance	Date échéance	Taux d'intérêt	Montant de l'échéance	Montant de l'amortissement	Montant des intérêts	Capital restant dû	Variation du stock d'intérêts	Stock d'intérêts
8	01/12/2021	1,50000	17 527,54	14 485,57	3 041,97	188 312,44	0,00	0,00
9	01/12/2022	1,50000	17 310,26	14 485,57	2 824,69	173 826,87	0,00	0,00
10	01/12/2023	3,00000	19 700,38	14 485,57	5 214,81	159 341,30	0,00	0,00
11	01/12/2024	4,00000	20 859,22	14 485,57	6 373,65	144 855,73	0,00	0,00
12	01/12/2025	4,00000	20 279,80	14 485,57	5 794,23	130 370,16	0,00	0,00
13	01/12/2026	4,00000	19 700,38	14 485,57	5 214,81	115 884,59	0,00	0,00
14	01/12/2027	4,00000	19 120,95	14 485,57	4 635,38	101 399,02	0,00	0,00
15	01/12/2028	4,00000	18 541,53	14 485,57	4 055,96	86 913,45	0,00	0,00
16	01/12/2029	4,00000	17 962,11	14 485,57	3 476,54	72 427,88	0,00	0,00
17	01/12/2030	4,00000	17 382,69	14 485,57	2 897,12	57 942,31	0,00	0,00
18	01/12/2031	4,00000	16 803,26	14 485,57	2 317,69	43 456,74	0,00	0,00
19	01/12/2032	4,00000	16 223,84	14 485,57	1 738,27	28 971,17	0,00	0,00
20	01/12/2033	4,00000	15 644,42	14 485,57	1 158,85	14 485,60	0,00	0,00
21	01/12/2034	4,00000	15 065,02	14 485,60	579,42	0,00	0,00	0,00



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION DES PRÊTS

N° Echéance	Date échéance	Taux d'intérêt	Montant de l'échéance	Montant de l'amortissement	Montant des intérêts	Capital restant dû	Variation du stock d'intérêts	Stock d'intérêts
VR	01/12/2034	0,00000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>			387 422,05	304 197,00	83 225,05			





## PLAN DE REMBOURSEMENT

**TABLEAU D'AMORTISSEMENT AU 11/06/2021.** Les montants et la durée du prêt mentionnés dans ce tableau ne tiennent pas compte des futures variations du/des indices retenus pour l'application de la révision du taux et/ou du montant de l'échéance. A compter de la date de la prochaine révision, ils sont communiqués à titre indicatif.

**CAISSE EPARGNE PREVOYANCE DE MIDI-PYRENEES**  
**TOULOUSE**

**PRET SPT/LS/ES TF DIRECTEUR**

**Client : 502094495 CA GAILLAC-GRAULHET**      **Montant du prêt : 139 568,00 EUR**  
**N° de crédit : 8275070 / 13135**      **Durée du prêt : 180 Mois**

**Phase Amortissement, Durée 180 Mois**  
**Taux 5,1000% P**

RANG	DATE D' ECHEANCE	MONTANT A RECOUVRER (AVEC ACC.)	CAPITAL AMORTI	PART INTERETS	CAPITAL RESTANT DU	ASSURANCES ET ACCESSOIRES	INTERETS COMPENS. / REPORT.	MONTANT REPORT.
0001	05/03/2014	13 833,92	6 419,37	7 414,55	133 148,63	0,00	0,00	0,00

Total des intérêts de la période : **7 414,55**

RANG	DATE D' ECHEANCE	MONTANT A RECOUVRER (AVEC ACC.)	CAPITAL AMORTI	PART INTERETS	CAPITAL RESTANT DU	ASSURANCES ET ACCESSOIRES	INTERETS COMPENS. / REPORT.	MONTANT REPORT.
0002	05/03/2015	13 537,34	6 746,76	6 790,58	126 401,87	0,00	0,00	0,00

Total des intérêts de la période : **6 790,58**

RANG	DATE D' ECHEANCE	MONTANT A RECOUVRER (AVEC ACC.)	CAPITAL AMORTI	PART INTERETS	CAPITAL RESTANT DU	ASSURANCES ET ACCESSOIRES	INTERETS COMPENS. / REPORT.	MONTANT REPORT.
0003	05/03/2016	13 537,34	7 090,84	6 446,50	119 311,03	0,00	0,00	0,00

Total des intérêts de la période : **6 446,50**

RANG	DATE D' ECHEANCE	MONTANT A RECOUVRER (AVEC ACC.)	CAPITAL AMORTI	PART INTERETS	CAPITAL RESTANT DU	ASSURANCES ET ACCESSOIRES	INTERETS COMPENS. / REPORT.	MONTANT REPORT.
0004	05/03/2017	13 537,34	7 452,48	6 084,86	111 858,55	0,00	0,00	0,00

Total des intérêts de la période : **6 084,86**

RANG	DATE D' ECHEANCE	MONTANT A RECOUVRER (AVEC ACC.)	CAPITAL AMORTI	PART INTERETS	CAPITAL RESTANT DU	ASSURANCES ET ACCESSOIRES	INTERETS COMPENS. / REPORT.	MONTANT REPORT.
0005	05/03/2018	13 537,34	7 832,55	5 704,79	104 026,00	0,00	0,00	0,00

Total des intérêts de la période : **5 704,79**

RANG	DATE D' ECHEANCE	MONTANT A RECOUVRER (AVEC ACC.)	CAPITAL AMORTI	PART INTERETS	CAPITAL RESTANT DU	ASSURANCES ET ACCESSOIRES	INTERETS COMPENS. / REPORT.	MONTANT REPORT.
0006	05/03/2019	13 537,34	8 232,01	5 305,33	95 793,99	0,00	0,00	0,00

Total des intérêts de la période : **5 305,33**

RANG	DATE D' ECHEANCE	MONTANT A RECOUVRER (AVEC ACC.)	CAPITAL AMORTI	PART INTERETS	CAPITAL RESTANT DU	ASSURANCES ET ACCESSOIRES	INTERETS COMPENS. / REPORT.	MONTANT REPORT.
0007	05/03/2020	13 537,34	8 651,85	4 885,49	87 142,14	0,00	0,00	0,00

Total des intérêts de la période : **4 885,49**

RANG	DATE D' ECHEANCE	MONTANT A RECOUVRER (AVEC ACC.)	CAPITAL AMORTI	PART INTERETS	CAPITAL RESTANT DU	ASSURANCES ET ACCESSOIRES	INTERETS COMPENS. / REPORT.	MONTANT REPORT.
0008	05/03/2021	13 537,34	9 093,09	4 444,25	78 049,05	0,00	0,00	0,00

Total des intérêts de la période : **4 444,25**

RANG	DATE D' ECHEANCE	MONTANT A RECOUVRER (AVEC ACC.)	CAPITAL AMORTI	PART INTERETS	CAPITAL RESTANT DU	ASSURANCES ET ACCESSOIRES	INTERETS COMPENS. / REPORT.	MONTANT REPORT.

Ce document ne constitue pas une facture.

## PLAN DE REMBOURSEMENT

0009	05/03/2022	13 537,34	9 556,84	3 980,50	68 492,21	0,00	0,00	0,00
------	------------	-----------	----------	----------	-----------	------	------	------

Total des intérêts de la période : **3 980,50**

RANG	DATE D' ECHEANCE	MONTANT A RECOUVRER (AVEC ACC.)	CAPITAL AMORTI	PART INTERETS	CAPITAL RESTANT DU	ASSURANCES ET ACCESSOIRES	INTERETS COMPENS. / REPORT.	MONTANT REPORT.
0010	05/03/2023	13 537,34	10 044,24	3 493,10	58 447,97	0,00	0,00	0,00

Total des intérêts de la période : **3 493,10**

RANG	DATE D' ECHEANCE	MONTANT A RECOUVRER (AVEC ACC.)	CAPITAL AMORTI	PART INTERETS	CAPITAL RESTANT DU	ASSURANCES ET ACCESSOIRES	INTERETS COMPENS. / REPORT.	MONTANT REPORT.
0011	05/03/2024	13 537,34	10 556,49	2 980,85	47 891,48	0,00	0,00	0,00

Total des intérêts de la période : **2 980,85**

RANG	DATE D' ECHEANCE	MONTANT A RECOUVRER (AVEC ACC.)	CAPITAL AMORTI	PART INTERETS	CAPITAL RESTANT DU	ASSURANCES ET ACCESSOIRES	INTERETS COMPENS. / REPORT.	MONTANT REPORT.
0012	05/03/2025	13 537,34	11 094,87	2 442,47	36 796,61	0,00	0,00	0,00

Total des intérêts de la période : **2 442,47**

RANG	DATE D' ECHEANCE	MONTANT A RECOUVRER (AVEC ACC.)	CAPITAL AMORTI	PART INTERETS	CAPITAL RESTANT DU	ASSURANCES ET ACCESSOIRES	INTERETS COMPENS. / REPORT.	MONTANT REPORT.
0013	05/03/2026	13 537,34	11 660,71	1 876,63	25 135,90	0,00	0,00	0,00

Total des intérêts de la période : **1 876,63**

RANG	DATE D' ECHEANCE	MONTANT A RECOUVRER (AVEC ACC.)	CAPITAL AMORTI	PART INTERETS	CAPITAL RESTANT DU	ASSURANCES ET ACCESSOIRES	INTERETS COMPENS. / REPORT.	MONTANT REPORT.
0014	05/03/2027	13 537,34	12 255,41	1 281,93	12 880,49	0,00	0,00	0,00

Total des intérêts de la période : **1 281,93**

RANG	DATE D' ECHEANCE	MONTANT A RECOUVRER (AVEC ACC.)	CAPITAL AMORTI	PART INTERETS	CAPITAL RESTANT DU	ASSURANCES ET ACCESSOIRES	INTERETS COMPENS. / REPORT.	MONTANT REPORT.
0015	05/03/2028	13 537,34	12 880,49	656,85	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des intérêts de la période : **656,85**

(\*) Échéances de report, (>) échéances de RA

Renseignements remis à titre d'information ne pouvant revêtir, en aucun cas, un caractère contractuel.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

N° de contrat : MON212657EUR/0217782/001  
Libellé Client : LISLE SUR TARN  
N° Client : 0066349

Montant du prêt : 80 000,00 EUR

Durée	: 25 ans	Amortissement	: constant
Taux fixe	: 4,52000	Périodicité Amortissement	: annuelle
		Différé d'amortissement	: NON

Date	Rang	Capital restant du avant échéance	Intérêts		Amortissement	Echéance totale		Intérêts capitalisés
			dus	appelés		Intérêts appelés	Montant dû Euros	
01-aout-04	1	80 000,00	3 616,00	3 200,00	3 200,00	3 616,00	6 816,00	
01-aout-05	2	76 800,00	3 471,36	3 200,00	3 200,00	3 471,36	6 671,36	
01-aout-06	3	73 600,00	3 326,72	3 200,00	3 200,00	3 326,72	6 526,72	
01-aout-07	4	70 400,00	3 182,08	3 200,00	3 200,00	3 182,08	6 382,08	
01-aout-08	5	67 200,00	3 037,44	3 200,00	3 200,00	3 037,44	6 237,44	
01-aout-09	6	64 000,00	2 892,80	3 200,00	3 200,00	2 892,80	6 092,80	
01-aout-10	7	60 800,00	2 748,16	3 200,00	3 200,00	2 748,16	5 948,16	
01-aout-11	8	57 600,00	2 603,52	3 200,00	3 200,00	2 603,52	5 803,52	
01-aout-12	9	54 400,00	2 458,88	3 200,00	3 200,00	2 458,88	5 658,88	
01-aout-13	10	51 200,00	2 314,24	3 200,00	3 200,00	2 314,24	5 514,24	
01-aout-14	11	48 000,00	2 169,60	3 200,00	3 200,00	2 169,60	5 369,60	
01-aout-15	12	44 800,00	2 024,96	3 200,00	3 200,00	2 024,96	5 224,96	
01-aout-16	13	41 600,00	1 880,32	3 200,00	3 200,00	1 880,32	5 080,32	
01-aout-17	14	38 400,00	1 735,68	3 200,00	3 200,00	1 735,68	4 935,68	
01-aout-18	15	35 200,00	1 591,04	3 200,00	3 200,00	1 591,04	4 791,04	

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

Le : 10/07/2003

N° de contrat : MON212667EUR/0217782/001  
Libellé Client : LISLE SUR TARN  
N° Client : 0066349

Montant du prêt : 80 000,00 EUR

Durée : 25 ans  
Amortissement : constant  
Taux fixe : 4,52000  
Périodicité Amortissement : annuelle  
Différé d'amortissement : NON

Date	Rang	Capital restant dû avant échéance	Intérêts		Echéance totale		Montant dû		Intérêts capitalisés
			dus	appelés	Amortissement	Intérêts	Euros	Intérêts	
01-aout-19	16	32 000,00	1 446,40		3 200,00	1 446,40			4 646,40
01-aout-20	17	28 800,00	1 301,76		3 200,00	1 301,76			4 501,76
01-aout-21	18	25 600,00	1 157,12		3 200,00	1 157,12			4 357,12
01-aout-22	19	22 400,00	1 012,48		3 200,00	1 012,48			4 212,48
01-aout-23	20	19 200,00	867,84		3 200,00	867,84			4 067,84
01-aout-24	21	16 000,00	723,20		3 200,00	723,20			3 923,20
01-aout-25	22	12 800,00	578,56		3 200,00	578,56			3 778,56
01-aout-26	23	9 600,00	433,92		3 200,00	433,92			3 633,92
01-aout-27	24	6 400,00	289,28		3 200,00	289,28			3 489,28
01-aout-28	25	3 200,00	144,64		3 200,00	144,64			3 344,64
Totaux			47 008,00		80 000,00	47 008,00			127 008,00

Ce tableau ne tient pas compte de la date effective de mise à disposition des fonds.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

N° de contrat : MON216778EUR/0222512/001  
Identié Client : LISLE SUR TARN  
N° Client : 0066349

Montant du prêt : 128 513,44 EUR

Durée : 22 ans Amortissement : échéances constantes  
Taux fixe : 4,49000 Périodicité Amortissement : trimestrielle  
Différé d'amortissement : NON

Date	Rang	Capital restant au avant échéance	Intérêts		Amortissement	Echéance totale		Intérêts capitalisés	
			due	appelés		Intérêts appelés	Ruros	Intérêts capitalisés	
01-janv-07	12	128 513,44	1 442,56	848,29	1 442,56	1 442,56	2 290,85		
01-avri-07	13	127 665,15	1 433,04	857,81	1 433,04	1 433,04	2 290,85		
01-juil-07	14	126 807,34	1 423,41	867,44	1 423,41	1 423,41	2 290,85		
01-octo-07	15	125 939,90	1 413,68	877,17	1 413,68	1 413,68	2 290,85		
01-janv-08	16	125 062,73	1 403,83	887,02	1 403,83	1 403,83	2 290,85		
01-avri-08	17	124 175,71	1 393,87	896,98	1 393,87	1 393,87	2 290,85		
01-juil-08	18	123 278,73	1 383,80	907,05	1 383,80	1 383,80	2 290,85		
01-octo-08	19	122 371,68	1 373,62	917,23	1 373,62	1 373,62	2 290,85		
01-janv-09	20	121 454,45	1 363,33	927,52	1 363,33	1 363,33	2 290,85		
01-avri-09	21	120 526,93	1 352,91	937,94	1 352,91	1 352,91	2 290,85		
01-juil-09	22	119 588,99	1 342,39	948,46	1 342,39	1 342,39	2 290,85		
01-octo-09	23	118 640,53	1 331,74	959,11	1 331,74	1 331,74	2 290,85		
01-janv-10	24	117 681,42	1 320,97	969,88	1 320,97	1 320,97	2 290,85		
01-avri-10	25	116 711,54	1 310,09	980,76	1 310,09	1 310,09	2 290,85		
01-juil-10	26	115 730,78	1 299,08	991,77	1 299,08	1 299,08	2 290,85		
01-octo-10	27	114 739,01	1 287,95	1 002,90	1 287,95	1 287,95	2 290,85		

8.01.08

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

N° de contrat : MON21678EUR/0222512/001  
Libellé Client : LISIE SUR YARN  
N° Client : 0066349

Montant du prêt : 128 513,44 EUR

Durée : 22 ans  
Taux fixe : 4,49000  
Amortissement : échéances constantes  
Périodicité Amortissement : trimestrielle  
Différé d'amortissement : NON

Date	Rang	Capital restant du avant échéance	Intérêts		Régularité totale		Intérêts capitalisés
			Intérêts dus	Amortissement	Intérêts appelés	Montant dû Euros	
01-janv-11	28	113 736,11	1 276,69	1 014,16	1 276,69	2 290,85	
01-avr-11	29	112 721,95	1 265,30	1 025,55	1 265,30	2 290,85	
01-juil-11	30	111 696,40	1 253,79	1 037,06	1 253,79	2 290,85	
01-oct-11	31	110 659,34	1 242,15	1 048,70	1 242,15	2 290,85	
01-janv-12	32	109 610,64	1 230,38	1 060,47	1 230,38	2 290,85	
01-avr-12	33	108 550,17	1 218,48	1 072,37	1 218,48	2 290,85	
01-juil-12	34	107 477,80	1 206,44	1 084,41	1 206,44	2 290,85	
01-oct-12	35	106 393,39	1 194,27	1 096,58	1 194,27	2 290,85	
01-janv-13	36	105 296,81	1 181,96	1 108,89	1 181,96	2 290,85	
01-avr-13	37	104 187,92	1 169,51	1 121,34	1 169,51	2 290,85	
01-juil-13	38	103 066,58	1 156,92	1 133,93	1 156,92	2 290,85	
01-oct-13	39	101 932,65	1 144,19	1 146,66	1 144,19	2 290,85	
01-janv-14	40	100 785,99	1 131,32	1 159,53	1 131,32	2 290,85	
01-avr-14	41	99 626,46	1 118,31	1 172,54	1 118,31	2 290,85	
01-juil-14	42	98 453,92	1 105,15	1 185,70	1 105,15	2 290,85	
01-oct-14	43	97 268,22	1 091,84	1 199,01	1 091,84	2 290,85	

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

N° de contrat : MON216778EUR/0222512/001  
Libellé Client : LISLE SUR FARN  
N° Client : 0066349

Montant du prêt : 128 513,44 EUR

Durée : 22 ans Amortissement : échéances constantes  
Taux fixe : 4,49000 Périodicité Amortissement : trimestrielle  
Différé d'amortissement : NON

Date	Rang	Capital restant du avant échéance	Intérêts dus	Amortissement	Échéance totale		Intérêts capitalisés
					Intérêts appelés	Montant dû	
01-janv-15	44	96 069,21	1 078,38	1 212,47	1 078,38	2 290,85	
01-avr-15	45	94 856,74	1 064,77	1 226,08	1 064,77	2 290,85	
01-juil-15	46	93 630,66	1 051,00	1 239,85	1 051,00	2 290,85	
01-octo-15	47	92 390,81	1 037,09	1 253,76	1 037,09	2 290,85	
01-janv-16	48	91 137,05	1 023,01	1 267,84	1 023,01	2 290,85	
01-avr-16	49	89 869,21	1 008,78	1 282,07	1 008,78	2 290,85	
01-juil-16	50	88 587,14	994,39	1 296,46	994,39	2 290,85	
01-octo-16	51	87 290,68	979,84	1 311,01	979,84	2 290,85	
01-janv-17	52	85 979,67	965,12	1 325,73	965,12	2 290,85	
01-avr-17	53	84 653,94	950,24	1 340,61	950,24	2 290,85	
01-juil-17	54	83 313,33	935,19	1 355,66	935,19	2 290,85	
01-octo-17	55	81 957,67	919,97	1 370,88	919,97	2 290,85	
01-janv-18	56	80 586,79	904,59	1 386,26	904,59	2 290,85	
01-avr-18	57	79 200,53	889,03	1 401,82	889,03	2 290,85	
01-juil-18	58	77 798,71	873,29	1 417,56	873,29	2 290,85	
01-octo-18	59	76 381,15	857,38	1 433,47	857,38	2 290,85	

TABEAU D'AMORTISSEMENT

N° de contrat : MON216778EUR/0222512/001  
 libellé Client : LISLE SUR TARN  
 N° Client : 0066349

Montant du prêt : 128 513,44 EUR

Durée : 22 ans  
 Amortissement : échéances constantes  
 Taux fixe : 4,49000  
 Périodicité Amortissement : trimestrielle  
 Différé d'amortissement : NON

Date	Rang	Capital restant dd avant échéance	Intérêts dus	Amortissement	Echéance totale		Intérêts capitalisés
					Intérêts appelés	Montant dd Euros	
01-janv-19	60	74 947,68	841,29	1 449,56	841,29	2 290,85	
01-avr-19	61	73 498,12	825,02	1 465,83	825,02	2 290,85	
01-juil-19	62	72 032,29	808,56	1 482,29	808,56	2 290,85	
01-oct-19	63	70 550,00	791,92	1 498,93	791,92	2 290,85	
01-janv-20	64	69 051,07	775,10	1 515,75	775,10	2 290,85	
01-avr-20	65	67 535,32	758,08	1 532,77	758,08	2 290,85	
01-juil-20	66	66 002,55	740,88	1 549,97	740,88	2 290,85	
01-oct-20	67	64 452,58	723,48	1 567,37	723,48	2 290,85	
01-janv-21	68	62 885,21	705,89	1 584,96	705,89	2 290,85	
01-avr-21	69	61 300,25	688,10	1 602,75	688,10	2 290,85	
01-juil-21	70	59 697,50	670,10	1 620,75	670,10	2 290,85	
01-oct-21	71	58 076,75	651,91	1 638,94	651,91	2 290,85	
01-janv-22	72	56 437,81	633,51	1 657,34	633,51	2 290,85	
01-avr-22	73	54 780,47	614,91	1 675,94	614,91	2 290,85	
01-juil-22	74	53 104,53	596,10	1 694,75	596,10	2 290,85	
01-oct-22	75	51 409,78	577,07	1 713,78	577,07	2 290,85	

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

N° de contrat : MON21678EUR/0222512/001  
 Libellé Client : LISLE SUR YARN  
 N° Client : 0066349

Montant du prêt : 128 513,44 EUR

Durée : 22 ans Amortissement : échéances constantes  
 Taux fixe : 4,49000 Périodicité Amortissement : trimestrielle  
 Différé d'amortissement : NON

Date	Rang	Capital restant du avant échéance	Intérêts		Echéance totale		Intérêts capitalisés
			dus	appelés	Amortissement	Intérêts appelés	
			Montant dû		Ruros		
01-janv-23	76	49 696,00	557,84	1 733,01	557,84	2 290,85	
01-avri-23	77	47 962,99	538,38	1 752,47	538,38	2 290,85	
01-juil-23	78	46 210,52	518,71	1 772,14	518,71	2 290,85	
01-octo-23	79	44 438,38	498,82	1 792,03	498,82	2 290,85	
01-janv-24	80	42 646,35	478,71	1 812,14	478,71	2 290,85	
01-avri-24	81	40 834,21	458,36	1 832,49	458,36	2 290,85	
01-juil-24	82	39 001,72	437,79	1 853,06	437,79	2 290,85	
01-octo-24	83	37 148,66	416,99	1 873,86	416,99	2 290,85	
01-janv-25	84	35 274,80	395,96	1 894,89	395,96	2 290,85	
01-avri-25	85	33 379,91	374,69	1 916,16	374,69	2 290,85	
01-juil-25	86	31 463,75	353,18	1 937,67	353,18	2 290,85	
01-octo-25	87	29 526,08	331,43	1 959,42	331,43	2 290,85	
01-janv-26	88	27 566,66	309,44	1 981,41	309,44	2 290,85	
01-avri-26	89	25 585,25	287,19	2 003,66	287,19	2 290,85	
01-juil-26	90	23 581,59	264,70	2 026,15	264,70	2 290,85	
01-octo-26	91	21 555,44	241,96	2 048,89	241,96	2 290,85	

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

N° de contrat : MON216778EUR/0222512/001  
 Libellé Client : ILSLE SUR YARN  
 N° Client : 0066349

Montant du prêt : 128 513,44 EUR

Durée : 22 ans : échéances constantes  
 Amortissement :  
 Taux fixe : 4,49000 Périodicité Amortissement : trimestrielle  
 Différé d'amortissement : NON

Date	Rang	Capital restant du avant échéance	Intérêts dus		Amortissement	Echéance totale		Intérêts capitalisés
			Intérêts appelés	Intérêts appelés		Intérêts appelés	Montant dû Euros	
01-janv-27	92	19 506,55	218,96	2 071,89	218,96	2 290,85	2 290,85	
01-avri-27	93	17 434,66	195,70	2 095,15	195,70	2 290,85	2 290,85	
01-juil-27	94	15 339,51	172,19	2 118,66	172,19	2 290,85	2 290,85	
01-oct-27	95	13 220,85	148,40	2 142,45	148,40	2 290,85	2 290,85	
01-janv-28	96	11 078,40	124,36	2 166,49	124,36	2 290,85	2 290,85	
01-avri-28	97	8 911,91	100,04	2 190,81	100,04	2 290,85	2 290,85	
01-juil-28	98	6 721,10	75,44	2 215,41	75,44	2 290,85	2 290,85	
01-oct-28	99	4 505,69	50,58	2 240,27	50,58	2 290,85	2 290,85	
01-janv-29	100	2 265,42	25,43	2 265,42	25,43	2 290,85	2 290,85	
Totaux			75 372,21	128 513,44	75 372,21	203 885,65		



## Tableau d'amortissement par date de flux

ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels

3 Avenue d'Alphasis  
CS 96 856  
35760 - SAINT-GREGOIRE  
France

Dossier	COL-IMPSICAGAILLAC - CA GAILLAC-GRAULHET - IMPULSE STD - 89670784 d'un montant de 2 965 000.00 EUR du 10/10/2024 au 30/03/2055	ATOS00016397
Client	89670784 - CA GAILLAC-GRAULHET	
Ligne	001 - PHASE AMORTISSEMENT d'un montant de 2 965 000.00 EUR du 31/03/2025 au 30/03/2055	
Enveloppe	001 - TF 3.43 d'un montant de 2 965 000.00 EUR du 31/03/2025 au 30/03/2055	

Date	D�blocage	Capital	Int�r�ts	Int�r�ts capitalis�s	Frais	TVA sur frais	Total	Encours	Taux
31/03/2025	2965000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2965000,00	0,0000
30/06/2025	0,00	24708,33	25424,88	0,00	0,00	0,00	50133,21	2940291,67	3,4300
30/09/2025	0,00	24708,33	25213,00	0,00	0,00	0,00	49921,33	2915583,34	3,4300
30/12/2025	0,00	24708,33	25001,13	0,00	0,00	0,00	49709,46	2890875,01	3,4300
30/03/2026	0,00	24708,33	24789,25	0,00	0,00	0,00	49497,58	2866166,68	3,4300
30/06/2026	0,00	24708,33	24577,38	0,00	0,00	0,00	49285,71	2841458,35	3,4300
30/09/2026	0,00	24708,33	24365,51	0,00	0,00	0,00	49073,84	2816750,02	3,4300
30/12/2026	0,00	24708,33	24153,63	0,00	0,00	0,00	48861,96	2792041,69	3,4300
30/03/2027	0,00	24708,33	23941,76	0,00	0,00	0,00	48650,09	2767333,36	3,4300
30/06/2027	0,00	24708,33	23729,88	0,00	0,00	0,00	48438,21	2742625,03	3,4300
30/09/2027	0,00	24708,33	23518,01	0,00	0,00	0,00	48226,34	2717916,70	3,4300
30/12/2027	0,00	24708,33	23306,14	0,00	0,00	0,00	48014,47	2693208,37	3,4300
30/03/2028	0,00	24708,33	23094,26	0,00	0,00	0,00	47802,59	2668500,04	3,4300
30/06/2028	0,00	24708,33	22882,39	0,00	0,00	0,00	47590,72	2643791,71	3,4300
30/09/2028	0,00	24708,33	22670,51	0,00	0,00	0,00	47378,84	2619083,38	3,4300
30/12/2028	0,00	24708,33	22458,64	0,00	0,00	0,00	47166,97	2594375,05	3,4300
30/03/2029	0,00	24708,33	22246,77	0,00	0,00	0,00	46955,10	2569666,72	3,4300
30/06/2029	0,00	24708,33	22034,89	0,00	0,00	0,00	46743,22	2544958,39	3,4300
30/09/2029	0,00	24708,33	21823,02	0,00	0,00	0,00	46531,35	2520250,06	3,4300
30/12/2029	0,00	24708,33	21611,14	0,00	0,00	0,00	46319,47	2495541,73	3,4300
30/03/2030	0,00	24708,33	21399,27	0,00	0,00	0,00	46107,60	2470833,40	3,4300
30/06/2030	0,00	24708,33	21187,40	0,00	0,00	0,00	45895,73	2446125,07	3,4300



## Tableau d'amortissement par date de flux

ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels

3 Avenue d'Alphasis  
CS 96 856  
35760 - SAINT-GREGOIRE  
France

Dossier	COL-IMPSICAGAILLAC - CA GAILLAC-GRAULHET - IMPULSE STD - 89670784 d'un montant de 2 965 000.00 EUR du 10/10/2024 au 30/03/2055	ATOS00016397
Client	89670784 - CA GAILLAC-GRAULHET	
Ligne	001 - PHASE AMORTISSEMENT d'un montant de 2 965 000.00 EUR du 31/03/2025 au 30/03/2055	
Enveloppe	001 - TF 3.43 d'un montant de 2 965 000.00 EUR du 31/03/2025 au 30/03/2055	

Date	D�blocage	Capital	Int�r�ts	Int�r�ts capitalis�s	Frais	TVA sur frais	Total	Encours	Taux
30/09/2030	0,00	24708,33	20975,52	0,00	0,00	0,00	45683,85	2421416,74	3,4300
30/12/2030	0,00	24708,33	20763,65	0,00	0,00	0,00	45471,98	2396708,41	3,4300
30/03/2031	0,00	24708,33	20551,77	0,00	0,00	0,00	45260,10	2372000,08	3,4300
30/06/2031	0,00	24708,33	20339,90	0,00	0,00	0,00	45048,23	2347291,75	3,4300
30/09/2031	0,00	24708,33	20128,03	0,00	0,00	0,00	44836,36	2322583,42	3,4300
30/12/2031	0,00	24708,33	19916,15	0,00	0,00	0,00	44624,48	2297875,09	3,4300
30/03/2032	0,00	24708,33	19704,28	0,00	0,00	0,00	44412,61	2273166,76	3,4300
30/06/2032	0,00	24708,33	19492,40	0,00	0,00	0,00	44200,73	2248458,43	3,4300
30/09/2032	0,00	24708,33	19280,53	0,00	0,00	0,00	43988,86	2223750,10	3,4300
30/12/2032	0,00	24708,33	19068,66	0,00	0,00	0,00	43776,99	2199041,77	3,4300
30/03/2033	0,00	24708,33	18856,78	0,00	0,00	0,00	43565,11	2174333,44	3,4300
30/06/2033	0,00	24708,33	18644,91	0,00	0,00	0,00	43353,24	2149625,11	3,4300
30/09/2033	0,00	24708,33	18433,04	0,00	0,00	0,00	43141,37	2124916,78	3,4300
30/12/2033	0,00	24708,33	18221,16	0,00	0,00	0,00	42929,49	2100208,45	3,4300
30/03/2034	0,00	24708,33	18009,29	0,00	0,00	0,00	42717,62	2075500,12	3,4300
30/06/2034	0,00	24708,33	17797,41	0,00	0,00	0,00	42505,74	2050791,79	3,4300
30/09/2034	0,00	24708,33	17585,54	0,00	0,00	0,00	42293,87	2026083,46	3,4300
30/12/2034	0,00	24708,33	17373,67	0,00	0,00	0,00	42082,00	2001375,13	3,4300
30/03/2035	0,00	24708,33	17161,79	0,00	0,00	0,00	41870,12	1976666,80	3,4300
30/06/2035	0,00	24708,33	16949,92	0,00	0,00	0,00	41658,25	1951958,47	3,4300
30/09/2035	0,00	24708,33	16738,04	0,00	0,00	0,00	41446,37	1927250,14	3,4300
30/12/2035	0,00	24708,33	16526,17	0,00	0,00	0,00	41234,50	1902541,81	3,4300



## Tableau d'amortissement par date de flux

ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels

3 Avenue d'Alphasis  
CS 96 856  
35760 - SAINT-GREGOIRE  
France

Dossier	COL-IMPSICAGAILLAC - CA GAILLAC-GRAULHET - IMPULSE STD - 89670784 d'un montant de 2 965 000.00 EUR du 10/10/2024 au 30/03/2055	ATOS00016397
---------	--	--------------

Client	89670784 - CA GAILLAC-GRAULHET
--------	--------------------------------

Ligne	001 - PHASE AMORTISSEMENT d'un montant de 2 965 000.00 EUR du 31/03/2025 au 30/03/2055
-------	--

Enveloppe	001 - TF 3.43 d'un montant de 2 965 000.00 EUR du 31/03/2025 au 30/03/2055
-----------	--

Date	D�blocage	Capital	Int�r�ts	Int�r�ts capitalis�s	Frais	TVA sur frais	Total	Encours	Taux
30/03/2036	0,00	24708,33	16314,30	0,00	0,00	0,00	41022,63	1877833,48	3,4300
30/06/2036	0,00	24708,33	16102,42	0,00	0,00	0,00	40810,75	1853125,15	3,4300
30/09/2036	0,00	24708,33	15890,55	0,00	0,00	0,00	40598,88	1828416,82	3,4300
30/12/2036	0,00	24708,33	15678,67	0,00	0,00	0,00	40387,00	1803708,49	3,4300
30/03/2037	0,00	24708,33	15466,80	0,00	0,00	0,00	40175,13	1779000,16	3,4300
30/06/2037	0,00	24708,33	15254,93	0,00	0,00	0,00	39963,26	1754291,83	3,4300
30/09/2037	0,00	24708,33	15043,05	0,00	0,00	0,00	39751,38	1729583,50	3,4300
30/12/2037	0,00	24708,33	14831,18	0,00	0,00	0,00	39539,51	1704875,17	3,4300
30/03/2038	0,00	24708,33	14619,30	0,00	0,00	0,00	39327,63	1680166,84	3,4300
30/06/2038	0,00	24708,33	14407,43	0,00	0,00	0,00	39115,76	1655458,51	3,4300
30/09/2038	0,00	24708,33	14195,56	0,00	0,00	0,00	38903,89	1630750,18	3,4300
30/12/2038	0,00	24708,33	13983,68	0,00	0,00	0,00	38692,01	1606041,85	3,4300
30/03/2039	0,00	24708,33	13771,81	0,00	0,00	0,00	38480,14	1581333,52	3,4300
30/06/2039	0,00	24708,33	13559,93	0,00	0,00	0,00	38268,26	1556625,19	3,4300
30/09/2039	0,00	24708,33	13348,06	0,00	0,00	0,00	38056,39	1531916,86	3,4300
30/12/2039	0,00	24708,33	13136,19	0,00	0,00	0,00	37844,52	1507208,53	3,4300
30/03/2040	0,00	24708,33	12924,31	0,00	0,00	0,00	37632,64	1482500,20	3,4300
30/06/2040	0,00	24708,33	12712,44	0,00	0,00	0,00	37420,77	1457791,87	3,4300
30/09/2040	0,00	24708,33	12500,57	0,00	0,00	0,00	37208,90	1433083,54	3,4300
30/12/2040	0,00	24708,33	12288,69	0,00	0,00	0,00	36997,02	1408375,21	3,4300
30/03/2041	0,00	24708,33	12076,82	0,00	0,00	0,00	36785,15	1383666,88	3,4300
30/06/2041	0,00	24708,33	11864,94	0,00	0,00	0,00	36573,27	1358958,55	3,4300



## Tableau d'amortissement par date de flux

ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels

3 Avenue d'Alphasis  
CS 96 856  
35760 - SAINT-GREGOIRE  
France

Dossier	COL-IMPSICAGAILLAC - CA GAILLAC-GRAULHET - IMPULSE STD - 89670784 d'un montant de 2 965 000.00 EUR du 10/10/2024 au 30/03/2055	ATOS00016397
Client	89670784 - CA GAILLAC-GRAULHET	
Ligne	001 - PHASE AMORTISSEMENT d'un montant de 2 965 000.00 EUR du 31/03/2025 au 30/03/2055	
Enveloppe	001 - TF 3.43 d'un montant de 2 965 000.00 EUR du 31/03/2025 au 30/03/2055	

Date	D�blocage	Capital	Int�r�ts	Int�r�ts capitalis�s	Frais	TVA sur frais	Total	Encours	Taux
30/09/2041	0,00	24708,33	11653,07	0,00	0,00	0,00	36361,40	1334250,22	3,4300
30/12/2041	0,00	24708,33	11441,20	0,00	0,00	0,00	36149,53	1309541,89	3,4300
30/03/2042	0,00	24708,33	11229,32	0,00	0,00	0,00	35937,65	1284833,56	3,4300
30/06/2042	0,00	24708,33	11017,45	0,00	0,00	0,00	35725,78	1260125,23	3,4300
30/09/2042	0,00	24708,33	10805,57	0,00	0,00	0,00	35513,90	1235416,90	3,4300
30/12/2042	0,00	24708,33	10593,70	0,00	0,00	0,00	35302,03	1210708,57	3,4300
30/03/2043	0,00	24708,33	10381,83	0,00	0,00	0,00	35090,16	1186000,24	3,4300
30/06/2043	0,00	24708,33	10169,95	0,00	0,00	0,00	34878,28	1161291,91	3,4300
30/09/2043	0,00	24708,33	9958,08	0,00	0,00	0,00	34666,41	1136583,58	3,4300
30/12/2043	0,00	24708,33	9746,20	0,00	0,00	0,00	34454,53	1111875,25	3,4300
30/03/2044	0,00	24708,33	9534,33	0,00	0,00	0,00	34242,66	1087166,92	3,4300
30/06/2044	0,00	24708,33	9322,46	0,00	0,00	0,00	34030,79	1062458,59	3,4300
30/09/2044	0,00	24708,33	9110,58	0,00	0,00	0,00	33818,91	1037750,26	3,4300
30/12/2044	0,00	24708,33	8898,71	0,00	0,00	0,00	33607,04	1013041,93	3,4300
30/03/2045	0,00	24708,33	8686,83	0,00	0,00	0,00	33395,16	988333,60	3,4300
30/06/2045	0,00	24708,33	8474,96	0,00	0,00	0,00	33183,29	963625,27	3,4300
30/09/2045	0,00	24708,33	8263,09	0,00	0,00	0,00	32971,42	938916,94	3,4300
30/12/2045	0,00	24708,33	8051,21	0,00	0,00	0,00	32759,54	914208,61	3,4300
30/03/2046	0,00	24708,33	7839,34	0,00	0,00	0,00	32547,67	889500,28	3,4300
30/06/2046	0,00	24708,33	7627,46	0,00	0,00	0,00	32335,79	864791,95	3,4300
30/09/2046	0,00	24708,33	7415,59	0,00	0,00	0,00	32123,92	840083,62	3,4300
30/12/2046	0,00	24708,33	7203,72	0,00	0,00	0,00	31912,05	815375,29	3,4300



## Tableau d'amortissement par date de flux

ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels

3 Avenue d'Alphasis  
CS 96 856  
35760 - SAINT-GREGOIRE  
France

Dossier	COL-IMPSICAGAILLAC - CA GAILLAC-GRAULHET - IMPULSE STD - 89670784 d'un montant de 2 965 000.00 EUR du 10/10/2024 au 30/03/2055	ATOS00016397
Client	89670784 - CA GAILLAC-GRAULHET	
Ligne	001 - PHASE AMORTISSEMENT d'un montant de 2 965 000.00 EUR du 31/03/2025 au 30/03/2055	
Enveloppe	001 - TF 3.43 d'un montant de 2 965 000.00 EUR du 31/03/2025 au 30/03/2055	

Date	D�blocage	Capital	Int�r�ts	Int�r�ts capitalis�s	Frais	TVA sur frais	Total	Encours	Taux
30/03/2047	0,00	24708,33	6991,84	0,00	0,00	0,00	31700,17	790666,96	3,4300
30/06/2047	0,00	24708,33	6779,97	0,00	0,00	0,00	31488,30	765958,63	3,4300
30/09/2047	0,00	24708,33	6568,10	0,00	0,00	0,00	31276,43	741250,30	3,4300
30/12/2047	0,00	24708,33	6356,22	0,00	0,00	0,00	31064,55	716541,97	3,4300
30/03/2048	0,00	24708,33	6144,35	0,00	0,00	0,00	30852,68	691833,64	3,4300
30/06/2048	0,00	24708,33	5932,47	0,00	0,00	0,00	30640,80	667125,31	3,4300
30/09/2048	0,00	24708,33	5720,60	0,00	0,00	0,00	30428,93	642416,98	3,4300
30/12/2048	0,00	24708,33	5508,73	0,00	0,00	0,00	30217,06	617708,65	3,4300
30/03/2049	0,00	24708,33	5296,85	0,00	0,00	0,00	30005,18	593000,32	3,4300
30/06/2049	0,00	24708,33	5084,98	0,00	0,00	0,00	29793,31	568291,99	3,4300
30/09/2049	0,00	24708,33	4873,10	0,00	0,00	0,00	29581,43	543583,66	3,4300
30/12/2049	0,00	24708,33	4661,23	0,00	0,00	0,00	29369,56	518875,33	3,4300
30/03/2050	0,00	24708,33	4449,36	0,00	0,00	0,00	29157,69	494167,00	3,4300
30/06/2050	0,00	24708,33	4237,48	0,00	0,00	0,00	28945,81	469458,67	3,4300
30/09/2050	0,00	24708,33	4025,61	0,00	0,00	0,00	28733,94	444750,34	3,4300
30/12/2050	0,00	24708,33	3813,73	0,00	0,00	0,00	28522,06	420042,01	3,4300
30/03/2051	0,00	24708,33	3601,86	0,00	0,00	0,00	28310,19	395333,68	3,4300
30/06/2051	0,00	24708,33	3389,99	0,00	0,00	0,00	28098,32	370625,35	3,4300
30/09/2051	0,00	24708,33	3178,11	0,00	0,00	0,00	27886,44	345917,02	3,4300
30/12/2051	0,00	24708,33	2966,24	0,00	0,00	0,00	27674,57	321208,69	3,4300
30/03/2052	0,00	24708,33	2754,36	0,00	0,00	0,00	27462,69	296500,36	3,4300
30/06/2052	0,00	24708,33	2542,49	0,00	0,00	0,00	27250,82	271792,03	3,4300



## Tableau d'amortissement par date de flux

ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels

3 Avenue d'Alphasis  
CS 96 856  
35760 - SAINT-GREGOIRE  
France

Dossier	COL-IMP51CAGAILLAC - CA GAILLAC-GRAULHET - IMPULSE STD - 89670784 d'un montant de 2 965 000.00 EUR du 10/10/2024 au 30/03/2055	ATOS00016397
---------	--	--------------

Client	89670784 - CA GAILLAC-GRAULHET
--------	--------------------------------

Ligne	001 - PHASE AMORTISSEMENT d'un montant de 2 965 000.00 EUR du 31/03/2025 au 30/03/2055
-------	--

Enveloppe	001 - TF 3.43 d'un montant de 2 965 000.00 EUR du 31/03/2025 au 30/03/2055
-----------	--

Date	D�blocage	Capital	Int�r�ts	Int�r�ts capitalis�s	Frais	TVA sur frais	Total	Encours	Taux
30/09/2052	0,00	24708,33	2330,62	0,00	0,00	0,00	27038,95	247083,70	3,4300
30/12/2052	0,00	24708,33	2118,74	0,00	0,00	0,00	26827,07	222375,37	3,4300
30/03/2053	0,00	24708,33	1906,87	0,00	0,00	0,00	26615,20	197667,04	3,4300
30/06/2053	0,00	24708,33	1694,99	0,00	0,00	0,00	26403,32	172958,71	3,4300
30/09/2053	0,00	24708,33	1483,12	0,00	0,00	0,00	26191,45	148250,38	3,4300
30/12/2053	0,00	24708,33	1271,25	0,00	0,00	0,00	25979,58	123542,05	3,4300
30/03/2054	0,00	24708,33	1059,37	0,00	0,00	0,00	25767,70	98833,72	3,4300
30/06/2054	0,00	24708,33	847,50	0,00	0,00	0,00	25555,83	74125,39	3,4300
30/09/2054	0,00	24708,33	635,63	0,00	0,00	0,00	25343,96	49417,06	3,4300
30/12/2054	0,00	24708,33	423,75	0,00	0,00	0,00	25132,08	24708,73	3,4300
30/03/2055	0,00	24708,73	211,88	0,00	0,00	0,00	24920,61	0,00	3,4300
<b>Total</b>	<b>2965000,00</b>	<b>2965000,00</b>	<b>1538205,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4503205,14</b>		